



# DANS LES TERRITOIRES

## Vers la définition d'un bassin de vie franco-italo-monégasque ?

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

Les 19 et 20 Juin 2023 s'est déroulé à Menton le premier symposium de la coopération transfrontalière italo-française, organisé par les chercheurs du CNR-ISSIRFA et du CERDAFF-DITER. Il a réuni de nombreux universitaires, techniciens et politiques autour des enjeux de la coopération transfrontalière italo-française.



La première séquence du lundi 19 juin matin était réservée à un atelier technique animé par la MOT dans le cadre de son expérimentation «bassins de vie transfrontaliers», dont «France-Italie-Monaco» constitue l'un des cinq sites pilotes. Ce «brainstorming territorial» a réuni une quarantaine de techniciens et d'universitaires français, italiens et monégasques afin d'échanger sur la caractérisation et la représentation de ce qui constitue leur bassin de services et d'équipements de la vie quotidienne. Ce brainstorming s'est conclu par un temps d'ateliers autour des thèmes des services publics transfrontaliers et de la mobilité transfrontalière, où les participants ont pu identifier des leviers d'action qui viendront nourrir la suite de l'expérimentation.

Les séquences suivantes du symposium, auxquelles la MOT a participé activement, ont donné lieu à des échanges entre les représentants élus des communes frontalières

et les ambassadeurs à la coopération transfrontalière des deux pays.

Le 20 juin, une session de partage d'expériences entre GECT aux frontières françaises et italiennes a mis en exergue les atouts ainsi que les spécificités de cet outil de droit européen.

Enfin, le 21 juin, une journée de formation proposée par le CNFPT aux cadres territoriaux, intitulée «Regards croisés franco-italien : réformes, territoires et coopérations» est venue clôturer cette immersion de trois jours dans la coopération franco-italienne de proximité, enrichie par des témoignages de techniciens des deux pays sur les différences de fonctionnement entre collectivités territoriales françaises et italiennes.



### PROJET DE NOUVEAU GECT

A cette même occasion, lors d'une conférence de presse, le président de la Communauté d'agglomération de la Riviera française, M. Yves Juhel, a exprimé sa volonté d'avancer dans la constitution d'un GECT de proximité en lien avec les communes frontalières voisines, dont la Ville de Sanremo, et avec l'appui technique de la MOT.

Plus d'infos →



**Nicolas Garcia,**  
1er vice-président du  
Département des Pyrénées-  
Orientales, en charge du  
transfrontalier



«Alors que de nombreux travaux se penchent sur la notion de bassin de vie transfrontalier, le Département des Pyrénées-Orientales, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona se sont accordés sur la définition d'un espace d'échanges et de collaboration, façonné par une histoire, une culture et une langue partagées.

Nos 3 collectivités travaillent ainsi sur la structuration de celui que nous appelons désormais l'EsCat, pour cet Espace Catalan Transfrontalier qui regroupe les territoires de la province de Girona et des Pyrénées-Orientales. A cette échelle, nous entendons collectivement poursuivre et renforcer de nombreuses démarches et partenariats tissés au fil des années. C'est pour aller encore plus loin que nous avons décidé de saisir l'opportunité offerte par l'Europe en proposant la candidature EsCaT aux Aires Fonctionnelles du Programme POCTEFA 2021-2027. Les choses étant désormais programmées. 2023 marque un tournant important qui sera, nous le souhaitons, confirmé et concrétisé. Au sein de l'EsCaT, nous portons l'ambition de construire un laboratoire d'intégration transfrontalière avec pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des habitants, ceci au travers de 3 enjeux clés que sont la mise en place d'un cadre de coopération stable et facilitateur,

l'adaptation au changement climatique et le renforcement de la participation citoyenne dans le développement de ce bassin de vie de proximité. Pour atteindre cet objectif, nous ne prétendons pas agir seuls. Toute l'ambition de cette démarche est de réunir habitant.es et acteurs à chacune des étapes de ce grand projet au cours des 6 prochaines années. Aussi, nous avons lancé – avec l'appui de la MOT, de Res Publica et de l'Universitat de Girona – une consultation citoyenne et un appel à idées participatif transfrontaliers pour mieux comprendre la vision qu'ont les habitant.es de leur territoire, recueillir leurs priorités, leurs idées, et ce en amont des futurs appels à projets qui permettront, grâce aux fonds européens, de soutenir les démarches des acteurs locaux. La prochaine étape : lancement du 1<sup>er</sup> Appel à projets EsCaT d'ici à la fin de l'année ! Nous restons totalement mobilisés, convaincus des atouts de notre EsCaT.»

## L'Espace Catalan Transfrontalier construit son avenir avec les citoyens

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023



© Michel Jaurzac / Département des Pyrénées-Orientales

Nouvelle «aire fonctionnelle» du programme Interreg Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027), l'Espace Catalan Transfrontalier financera prochainement des projets de coopération à hauteur de plus de 4 millions d'euros.

La MOT intervient actuellement dans ce cadre, en partenariat avec l'Université de Girona et le cabinet de conseil en concertation Res publica. La mission : accompagner le Département des Pyrénées-Orientales, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona dans l'élaboration

d'une nouvelle stratégie transfrontalière basée sur trois piliers :

1. L'actualisation, 15 ans après sa parution, du Livre blanc de l'Espace Catalan Transfrontalier, véritable atlas des évolutions territoriales et des coopérations par-delà la frontière catalane.
2. Une large consultation citoyenne sur les attentes des habitants pour améliorer la qualité de vie, répondre au défi climatique et renforcer les échanges au sein du bassin de vie transfrontalier.
3. Proposer une série de préconisations et d'orientations stratégiques pour les années à venir.

Le pari sur la participation citoyenne s'est déjà révélé gagnant puisqu' à la mi-septembre l'enquête en ligne a dépassé le cap des 1000 réponses et l'appel à idées récolté plus de 370 contributions !

D'ici la fin de l'année, le rendez-vous est donné avec la parution du nouvel « atlas » de l'Espace Catalan Transfrontalier.

Plus d'infos →

# La crèche transfrontalière «Kita-Salut» ouvre ses portes

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

Depuis le 6 septembre 2023, la crèche transfrontalière «Kita-Salut», située à Sarrebruck et à seulement 20 minutes en voiture de Sarreguemines, accueille des enfants français et allemands.

«C'est l'aboutissement de sept ans de travail entre les différents acteurs français et allemands», a déclaré à cette occasion Jean-Claude Kratz, vice-président de la communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences (Casco). Lors de l'assemblée générale de la MOT en juin dernier, une visite de terrain de ce nouvel espace avait été organisée

afin de présenter à l'ensemble du réseau venu de toutes les frontières françaises, ce projet emblématique. Retrouvez la fiche projet réalisée pour l'occasion.

[Fiche projet](#) →

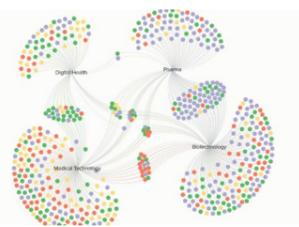


## Une cartographie dynamique des technologies de santé dans le Rhin Supérieur

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

Dans le cadre du projet Interreg Titan-E (Trinational Innovation and Technology Advanced Networks of Enterprises), l'ADEUS a réalisé une carte dynamique sur les technologies de santé dans le Rhin Supérieur.

L'objectif est de promouvoir le Rhin supérieur à l'international et de renforcer les coopérations transfrontalières entre les entreprises et le monde de la recherche. L'outil en ligne recense plus de 500 acteurs des biotechnologies et permet de visualiser en un clic leurs interactions dans le Rhin supérieur. Le travail réalisé est le fruit de trois années d'élaboration entre de nombreux partenaires de part et d'autre du Rhin.



[Plus d'infos](#) →



## La Collectivité européenne d'Alsace lance un Fonds de coopération transfrontalière

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

La Collectivité européenne d'Alsace a adopté en fin d'année 2022 un «Schéma alsacien de coopération transfrontalière». Afin de participer au financement des projets inscrits dans ce schéma, mais également d'autres projets ayant un impact transfrontalier, elle a lancé en juin 2023, un «fonds de coopération transfrontalière».

La création de ce fonds est la concrétisation d'une volonté d'assurer une pérennisation du Schéma alsacien de coopération transfrontalière par la participation au financement de projets transfrontaliers

ayant un impact positif sur la vie des citoyens rhénans. Il se compose de deux volets : un volet dédié aux projets d'envergure et un volet dédié à l'accompagnement des projets citoyens rhénans.

[Plus d'infos](#) →

## Territoire Sambre Avesnois : la coopération s'organise !

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

Le 6 juillet, la MOT animait le comité de pilotage final de l'étude menée avec son adhérent, l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, pour une stratégie pour la Sambre Avesnois transfrontalière. Cette mission s'est clôturée à l'Hôtel de ville de Maubeuge par la validation d'une feuille de route transfrontalière et d'un mode de gouvernance visant à pérenniser la coopération déjà engagée avec les parties belges, notamment les agglomérations de Mons et Charleroi. La séance a permis de présenter un plan d'actions en matière de santé, de services à la population, de mobilités, d'emploi et formation, de tourisme et de culture, d'énergie et d'environnement, soit un ensemble d'une vingtaine de projets. Les élus français et belges se sont engagés dans une coopération organisée, au travers d'une structure souple sous la forme d'une assemblée transfrontalière appuyée sur des groupes thématiques associant élus



et techniciens, le tout encadré par une convention dont la signature devrait intervenir d'ici la fin de l'année. Ce comité de pilotage final vient clôturer un accompagnement d'une année, qui avait lui-même succédé à la réalisation d'un diagnostic transfrontalier mené

en 2021-2022 par la MOT et présenté le 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la gare numérique de Jeumont.

[Plus d'infos](#) →

# Vers une nouvelle ère de la coopération au Pays Basque

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023



Avec l'accueil commun du départ transfrontalier du Tour de France en 2023 et la deuxième édition des Universités d'été transfrontalières, l'actualité au Pays Basque franco-espagnol est riche. Lors d'une réunion en juillet, les élus de part et d'autre de la frontière ont souligné leur volonté d'aller plus loin en matière de coopération.

### L'ACCUEIL COMMUN D'UN GRAND DÉPART TRANSFRONTALIER

Les trois premières étapes du troisième plus grand événement sportif mondial ont eu lieu au Pays Basque. Elles sont le fruit d'une candidature commune portée depuis 2019 par Jean-René Etchegaray, président

de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) et Iñigo Urkullu, président du gouvernement de la Communauté Autonome du Pays Basque. Le 1<sup>er</sup> juillet 2023, le Tour a ainsi débuté à Bilbao et a parcouru 580 km au Pays Basque pour se terminer à Bayonne. Pour célébrer ce grand événement sportif transfrontalier, la CAPB a organisé une conférence sur «le cyclisme en Pays Basque, une passion commune», qui s'est tenue le 27 juin. Des figures emblématiques sont intervenues pour parler de l'histoire du cyclisme au Pays Basque (André Darrigade, Ainhoa Ostolaza, Haimar Zubeldia) et présenter l'équipe cycliste du Pays Basque Nord.

### DEUXIÈME ÉDITION DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ TRANSFRONTALIÈRES

Pour la deuxième fois, cet événement illustrant la coopération entre universités s'est déroulé à Bayonne. Durant une semaine, 67 experts-conférenciers se sont succédés autour d'une programmation riche à laquelle

plus d'un millier de personnes a assisté. Toute une journée était dédiée à «l'Eurocité Basque : un laboratoire européen pour la citoyenneté transfrontalière». Les membres fondateurs, la Diputacion de Gipuzkoa et la CAPB ont coorganisé ce cours innovant qui a mêlé des temps académiques et des ateliers participatifs pour nourrir la vision de ce que pourrait être, demain, une citoyenneté transfrontalière à l'échelle de l'Eurocité Basque.

### RELANCE DE LA COOPÉRATION

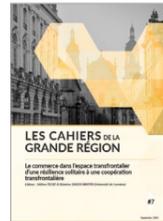
Le 17 juillet, Eider Mendoza Larrañaga, première femme députée générale du Gipuzkoa élue le 29 juin dernier a rencontré le président Jean-René Etchegaray. Ils ont acté ensemble une nouvelle ère de coopération entre leurs institutions et décidé de nouveaux projets, notamment dans le cadre d'un prochain appel à projet de l'aire fonctionnelle ouest (AFO) du programme POCTEFA.

[Plus d'infos](#) →

## Cahiers de la Grande Région sur le commerce dans l'espace transfrontalier

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

**A noter une contribution de la MOT sur l'«Etude Commerce SaarMoselle : l'importance de la coopération» menée dans le cadre du projet MORO.**



«Grand réservoir de populations de l'Europe du Nord-Ouest et au carrefour de plusieurs pays (plus précisément, Allemagne, Belgique, France, Luxembourg), la Grande Région est traversée

quotidiennement par plusieurs dizaines de milliers de personnes pour se rendre à leur travail mais également pour des activités de loisirs ou d'autres services. Ce sont autant de consommateurs potentiels qui représentent un moteur économique important pour ce territoire. Frappés par

différentes crises, notamment la crise sanitaire de la Covid-19, les commerces implantés dans la Grande Région ont dû se réadapter et faire preuve de résilience à travers différents dispositifs. Ce numéro permet d'apporter des éléments de réponse et de réflexion autour des quatre questions suivantes. Les deux premières contributions éclairent sur les comportements adoptés alors que les deux suivantes explorent des dispositifs de management du commerce transfrontalier...»

[Plus d'infos](#) →

## Recueil de la Fondation IDEA

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Le Recueil de la Fondation IDEA consacre un chapitre à l'aménagement du territoire et à la coopération transfrontalière au Luxembourg. 22 auteurs aux profils très divers ont été invités à répondre à des questions majeures pour alimenter le débat dans le cadre des élections législatives au Luxembourg d'octobre 2023 et, au-delà, afin d'éclairer sur les grands défis du pays. Un chapitre entier est consacré au transfrontalier, avec une contribution d'Aurélien Biscuit, secrétaire général de la MOT.



[Plus d'infos](#) →

## Comment résoudre les problèmes d'accès aux soins médicaux entre la France et la Suisse ?

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Lors du «Salon du Frontalier», organisé par le Groupement transfrontalier européen (GTE), une table-ronde sur l'accès aux soins médicaux en zone frontalière a occasionné de riches échanges entre élus et experts de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Le débat, animé par la Tribune de Genève, a rassemblé une centaine de participants à la Roche-sur-Foron, sur deux questions cruciales pour ce bassin de vie transfrontalier :

- Comment garantir un accès équitable et de qualité aux soins médicaux pour tous les habitants en zone frontalière, indépendamment de leur pays, de leur lieu de résidence et de leur système d'assurance maladie ?

- Comment développer localement la coopération entre les départements frontaliers et le Canton de Genève pour optimiser l'utilisation des infrastructures

médicales et offrir des solutions innovantes adaptées à un bassin de vie transfrontalier ?

**Tous ont tiré le même constat : «la situation est préoccupante». En particulier du côté du Pays de Gex, devenu un désert médical. «Il n'y a pas de réelle politique de santé dans cette région», a déploré Gérard Paoli, vice-président du Département de l'Ain, soulignant que «le Pays de Gex compte 130 000 habitants et que 15% d'entre eux n'ont pas accès aux soins».**

Pour Pierre Maudet, conseiller d'État genevois en charge de la santé et des mobilités : «les difficultés ne sont pas insurmontables, mais solidement compliquées». «Si le manque de personnel soignant est généralisé dans toute l'Europe en raison, notamment, du départ à la retraite des baby-boomers, il est accentué dans la région en raison des disparités de revenus».

Les participants à la table-ronde : Pierre FENEYROL,

Directeur de la CPAM de Haute Savoie ; Olga GIVERNET, Députée de l'Ain ; Loïc HERVE, Sénateur de Haute Savoie ; Gérard PAOLI, Vice -Président du département de l'Ain ; Cyril PELLELAT, Sénateur de Haute Savoie ; Pierre MAUDET, Conseiller d'Etat genevois, Chef du Département de la santé et des mobilités ; Véronique MAYE VOUTAT, Responsable des affaires extérieures HUG Genève. Animation : Fabrice BREITHAUP, Journaliste à la Tribune de Genève.

[Plus d'infos](#) →



© GTE



## Strasbourg-Kehl : utiliser la chaleur de récupération industrielle par-delà la frontière

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Le projet de récupération de la chaleur fatale des Badische Stahlwerke (BSW), les aciéries de Kehl, aborde sa phase de concrétisation.

Tous les acteurs de ce projet étaient réunis le 19 septembre au sein de l'usine du port de Kehl pour réaffirmer leur engagement dans cette initiative inédite à l'échelle transfrontalière : «C'est un travail collectif, un projet collectif, c'est aussi un projet innovant et absolument indispensable pour assurer la transition énergétique de notre territoire», a déclaré Jeanne Barséglian, maire de Strasbourg et présidente déléguée de l'Eurométropole, mais aussi présidente de Calorie Kehl-Strasbourg.

Initié en 2018, le projet réunit six partenaires allemands et français qui ont lancé un programme unique en Europe : utiliser la chaleur de récupération (ou chaleur fatale) résultant des activités de production de l'aciérie Badische Stahlwerke (BSW), installée dans le port de Kehl, pour alimenter en chauffage des immeubles d'habitation et des entreprises sur Strasbourg et Kehl. L'objectif est double :  
- permettre à près de 7 000 foyers strasbourgeois de se chauffer dès la première phase du projet, et d'éviter ainsi chaque année l'émission de 19 600 tonnes de CO2 nuisibles au climat ;  
- lutter contre la «précarité énergétique».

Afin de mettre sur pied ce projet, les partenaires ont créé en juin 2022 la SEM Calorie Kehl-Strasbourg, une entreprise énergétique transfrontalière qui réunit les

différents partenaires : l'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand Est, la Caisse des dépôts et consignations côté français, Kehl, le Land du Bade-Wurtemberg et les Badische Stahlwerke côté allemand.

Découvrez notre fiche projet :



[Plus d'infos](#) →

## Les pompiers français et allemands travaillent ensemble autour du Rhin

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Avec la signature le 27 septembre à Mulhouse d'une convention entre le Bas-Rhin et la Rhénanie-Palatinat, les pompiers français et allemands peuvent désormais intervenir ensemble sur toute la zone transfrontalière le long du Rhin en cas d'incendie ou de catastrophe.

La convention a été conclue dans le cadre de la Conférence du Rhin Supérieur. Un premier accord avait déjà été signé en 2021 entre le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et le Bade-Wurtemberg.

«Dans les faits, des interventions communes des services de secours des trois pays ont déjà eu lieu. La convention permet de fixer le cadre administratif de ces interventions. 'L'entraide en cas de catastrophe et de gestion de crise est la priorité de la rentrée, après un été marqué par les incendies', a appuyé la préfète du Grand Est Josiane Chevalier, qui préside jusqu'à la fin de l'année la Conférence du Rhin Supérieur».

Source : Les Echos.

[Plus d'infos](#) →



© Préfecture du Bas-Rhin

# Grand Genève : quelles réponses côté français face à la vie chère et à la pression immobilière ?

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023



© iStock / xenotar

La Suisse emploie plus de 180 000 travailleurs frontaliers français. Les salaires y sont parmi les plus élevés en Europe. Cette forte attractivité a des impacts importants sur les territoires côté français comme le Pays de Gex dans l'Ain ou Annemasse en Haute-Savoie où les salaires ne suivent pas : vie chère, très forte pression sur les prix de l'immobilier, postes vacants dans la fonction publique, etc. les conséquences – qui ne datent pas d'hier – sont nombreuses et compliquées à résoudre.

Un article du Monde «Dans le pays de Gex, la pénurie d'enseignants aggravée par la vie chère et la concurrence de la Suisse» du 13 septembre dernier a mis en lumière ce phénomène : «**La cité scolaire de Ferney-Voltaire, dans l'Ain, n'arrive pas à recruter, faute de logements abordables.** Les trous dans les emplois du temps se multiplient, touchant plusieurs centaines d'élèves.»

**A Annemasse, une table-ronde sur ce sujet de l'accessibilité**

**en zone frontalière a été organisée** par Le Dauphiné Libéré, le Département de Haute-Savoie et le Pôle métropolitain du Genevois français, le 27 septembre. Pour Christian Dupessey\* : «Le droit au logement est clairement menacé. Depuis 2022, la hausse continue des taux d'intérêt imposée par les banques centrales et appliquée par les banques, fait qu'elles ne prêtent plus. Sur notre territoire, avec un salaire cumulé qui arrive à 8 000 € pour un couple, on ne prête plus. C'est un blocage inacceptable ! Ce droit au logement, qui est un vrai droit

fondamental, est menacé pour les plus modestes comme les classes moyennes. Ils sont victimes d'une double peine : ils ne peuvent pas acheter, mais ils ne peuvent parfois même pas louer».

\* Maire d'Annemasse, président du Pôle métropolitain du Genevois français, président de la MOT.

## La création d'une indemnité de résidence pour les agents publics

En réponse, **Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques**, a annoncé le 28 septembre lors d'un déplacement en Haute-Savoie, «l'octroi d'une indemnité de résidence au taux de 3% du salaire fixe des agents publics exerçant dans l'une des 62 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie directement impactées par la pression immobilière liée à son voisinage direct avec le bassin genevois. Cette aide financière répond à une demande forte des élus locaux, des organisations syndicales et aux recommandations de plusieurs rapports publics sur l'attractivité de la fonction publique dans ce territoire.»

C'est une bonne nouvelle, mais une question se pose : cela sera-t-il suffisant ?

D'autres mesures s'imposent notamment en matière d'accès au logement lié à un emploi public.

Plus d'infos →



**Christian Dupessey**  
Président de la MOT  
Maire d'Annemasse  
Président du Pôle métropolitain du Genevois français

### «Territorialiser la politique du logement»

«Pas moins de 18% des Français habitent dans un logement pouvant être considéré comme 'insalubre'. La crise du logement est particulièrement aiguë dans les bassins de vie transfrontaliers. Le niveau des loyers y est souvent sans commune mesure avec les moyennes nationales.

Prenons, au hasard, Annemasse en Haute-Savoie et ses 40 000 habitants. Une étude récente de l'Observatoire des loyers sur le parc locatif privé de l'aire urbaine d'Annemasse périphérie - c'est-à-dire le Genevois français et le Pays de Gex dans l'Ain - montre que nous arrivons en seconde position de la zone la plus chère de France, après Paris. L'offre de meublés de tourisme type Airbnb a aussi explosé. Ils affectent durement les bassins de vie transfrontaliers. Tout doit être fait pour que les logements soient bien prioritairement occupés par des habitants, et non majoritairement par des touristes d'affaires ou de loisirs. Alors qu'Annemasse bénéficie de 27% de logements sociaux, seule commune du département à respecter la loi SRU, près de 9000 demandes sont en attente dans l'agglomération. Nous utilisons tous les outils à notre disposition pour maîtriser le foncier et la construction de nouveaux logements. Devant l'ampleur de la demande, il faut bien accompagner ce développement et non le bloquer. Il est aussi devenu difficile pour les collectivités territoriales de fidéliser ses agents et de recruter de nouveaux fonctionnaires. Les annonces du ministre

Stanislas Guérini de passer en zone vie chère 61 communes de Haute-Savoie et de l'Ain et de créer une indemnité fonctionnelle de 3% pour les fonctionnaires, vont dans le bon sens. Il a permis de débloquer un dossier qui remontait à 1973 ! Travaillons maintenant sur un bail dédié aux agents publics, attaché à la fonction et sur la possibilité pour les collectivités territoriales de sous-louer un bien pour ses agents. Patrice Vergriete, ministre du logement, l'a bien compris : «Nous voulons une politique du logement au plus près du terrain. La France compte autant de logements que de ménages. Certains en déduisent qu'il n'y aurait plus besoin de construire. Et pourtant, il y a un terrible besoin social.», a-t-il déclaré dans un entretien au Monde. Dans cette crise du logement, c'est bien la cohésion sociale de l'ensemble du bassin de vie transfrontalier qui est menacée. Il est impératif de donner aux collectivités les compétences pour qu'elles puissent atténuer fortement cette crise. La décentralisation du logement s'est trop fait attendre.»

## Quelle vision territoriale transfrontalière pour le Grand Genève ? PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé en 2022 aux côtés de plusieurs de ses partenaires du Grand Genève, dans l'élaboration d'une Vision territoriale transfrontalière.

L'objectif de cette démarche : partager et concrétiser le développement à l'horizon 2050 du territoire transfrontalier et planifier à long terme les actions face aux enjeux. Pour ce faire, huit ateliers citoyens ont été organisés au printemps 2023. Cette concertation entre élus, techniciens et société civile avait pour objectif de concevoir une définition partagée de la transition écologique adaptée au territoire, et de constituer une base commune pour tous les documents de planification du territoire du Grand Genève.

### UN PREMIER BILAN MITIGÉ

Les premières séances de 2023 ont laissé un sentiment d'insatisfaction aux élus du Genevois français. Une faible participation politique des partenaires suisses et un manque de considération des spécificités et de la réalité des territoires français est constaté. Le Genevois français est présenté comme lieu d'une urbanisation anarchique ou comme lieu de délaissement de proximité pour les

habitants du centre de l'agglomération, sans que les conditions de vie locales ne soient véritablement explorées.

### UNE DÉMARCHE À CONSOLIDER

Un premier bilan mitigé La suite de la démarche doit permettre d'établir les équilibres territoriaux entre Suisse et France :  
- Comment respecter les objectifs de transition écologique face au modèle de développement genevois, qui exporte les externalités négatives de son développement en « France voisine » et qui protège son centre-ville des voitures et de la pollution ?  
- Les disparités sociales vont-elles s'accroître et les services à la population vont-ils être de plus en plus déséquilibrés ?

Le Canton de Genève est encore loin de loger tous ses salariés. Cela se traduit, dans le Genevois français, par une explosion démographique qui nécessite la construction de logements, mais aussi une mise à niveau continue des équipements et des services.



Les élus du Genevois français souhaitent qu'un temps nécessaire d'appropriation politique, soit pris à toutes les échelles du territoire, du Grand Genève aux communes, en passant par le Pôle métropolitain et les intercommunalités. La mise en place notamment de « fonds d'agglomération » et le financement de l'exploitation des infrastructures de mobilités doivent également être des réponses.

**Selon le dernier recensement de l'Office fédéral de la statistique (OFS) publié cet été, on dénombre pas moins de 373 000 travailleurs frontaliers en Suisse.**

Plus d'infos →

# La MOT en Suisse pour une «Vision 360°» du Massif du Jura

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023



Le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura s'est engagé aux côtés de la MOT dans la réalisation d'une étude transfrontalière afin de mieux prendre en compte la nature franco-suisse du Massif du Jura.

Cette mission a démarré au début de l'année 2023. Après une première phase de diagnostic participatif, la MOT a organisé trois rencontres thématiques :

- Le 19 septembre à Morteau, une première journée a porté sur le renforcement de l'économie du massif transfrontalier. Après la présentation d'un diagnostic économique, les participants français et suisses ont pu échanger sur les sujets de l'industrie et du tourisme.

- Le 20 septembre, au Stade Nordique des Tuffes, ont été mis en avant les thèmes

de la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des paysages, avec la présentation d'un diagnostic environnemental et deux ateliers sur la ressource en eau et la filière-bois.

- Le 26 septembre à Gex, une journée a été consacrée à l'attractivité et la qualité de vie dans le Massif, avec trois ateliers sur les mobilités, le foncier et la santé.

Enfin, pour restituer le diagnostic présenté lors de ces ateliers thématiques et la cinquantaine de pistes d'actions évoquées, un atelier transversal de restitution a été organisé le 15 novembre 2023 dans la commune suisse du Chenit, située en Vallée de Joux. La quarantaine de participants suisses et français a pu identifier des projets prioritaires qui feront l'objet de recherches approfondies. Suite à cet important travail, des actions concrètes seront engagées à partir de 2024.

[Plus d'infos](#) →

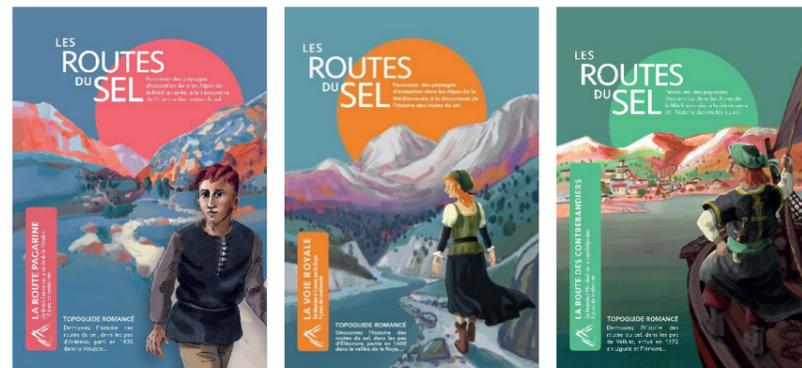
## Comité final pour la mission de la MOT sur la «Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière»

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Les membres français et belges de la «Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière» se sont réunis le 9 novembre 2023 à l'occasion d'un comité stratégique au Centre de Congrès des Vieilles-Forges (Ardennes). La réunion a dressé le bilan du travail d'évaluation de la stratégie réalisé par la MOT tout au long de l'année 2023. Brice Fauvarque, vice-président du Département des Ardennes en charge des dossiers transfrontaliers et actuel président de la Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière, a exprimé sa satisfaction sur les recommandations formulées et s'est engagé à discuter du calendrier de leur mise en œuvre.



[Plus d'infos](#) →



## Valoriser l'histoire commune franco-italienne avec «Les Routes du sel»

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023

La valorisation de l'histoire des routes du sel est une thématique qui intéresse de nombreux acteurs et élus locaux du territoire transfrontalier depuis de nombreuses années. Ainsi, la Métropole Nice Côte d'Azur a fédéré les parties prenantes autour de l'émergence et la valorisation d'un produit touristique scénarisé, original et ludique autour de trois itinéraires pédestres transfrontaliers reliant le littoral méditerranéen au Piémont, donnant naissance à une collection de romans-topoguides «Les Routes du sel». Par ce format original, les partenaires franco-italiens ont voulu offrir un regard différent sur les

liens historiques et culturels étroits qui unissent ce territoire grâce au soutien d'historiens passionnés. Parcourir ces trois itinéraires est l'occasion de découvrir les innombrables richesses du territoire au cœur de paysages grandioses entre Alpes et Méditerranée. Un jeu d'aventures numériques et des expériences immersives en réalité augmentée et virtuelle viennent compléter ce nouveau produit touristique.

[Plus d'infos](#) →

## Un GECT «de proximité» pour la Riviera italo-française

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023



La dynamique de coopération lancée en début d'année par la Communauté

d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) et la Ville de Sanremo, se poursuit aujourd'hui avec, pour cap, la constitution d'un GECT d'ici fin «2024».

C'est dans ce cadre qu'une vingtaine d'élus locaux s'est réunie au Casino de Sanremo le 28 novembre pour un «focus group transfrontalier» animé par la MOT.

Si la Commune de Vintimille avait rejoint l'initiative dès le mois de juin, il restait à l'élargir l'initiative à l'ensemble des communes frontalières des Provinces de Cuneo et d'Imperia, ainsi que les communes littorales traversées par les

axes routiers et ferroviaires entre la frontière et Sanremo, première ville de la Province par nombre d'habitants.

Le focus group a été l'occasion d'une session de travail très riche, consacrée aux thématiques de coopération, aux missions du futur GECT, et à son fonctionnement. La MOT appuiera ce partenariat tout au long de l'année 2024, jusqu'à la constitution du GECT franco-italien.

[Plus d'infos](#) →

## ALCOTraité : un nouveau projet en appui au CCF franco-italien

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Quelques heures seulement avant la première séance du Comité de coopération frontalière (CCF) du Quirinal, la Région Piémont accueillait le lancement du projet Interreg «ALCOTraité», qui réunit la MOT et les cinq Régions de l'espace de coopération franco-italien dans sa dimension «alpine».

Sélectionné dans le cadre de l'objectif spécifique 2021-2027 «Une meilleure gouvernance de la coopération» (ISO1), ce projet a été élaboré en tant que contribution officielle des Régions et, plus largement, des territoires à la frontière, aux travaux du CCF franco-italien.

**Pendant deux ans, il s'agira d'identifier les principaux obstacles à la coopération à la frontière franco-italienne, de mener un travail de priorisation, ainsi que d'élaborer les solutions à apporter pour les résoudre.**

La réunion de lancement visait à identifier d'autres démarches dont le partenariat pourra s'inspirer (notamment via l'expérience de la MOT dans le cadre de l'inventaire des obstacles à la frontière franco-belge ; sa participation au CCT franco-allemand ; son expertise et son implication dans les initiatives ECBM et B-solutions), mais aussi en trouvant des synergies avec d'autres initiatives, notamment les nouveaux projets «Gouvernance» suivants :



1. Le projet «MarittimoTraité» : équivalent du projet Alcotraité pour la frontière maritime et les territoires insulaires, soutenu par le programme Interreg France-Italie Maritime.

2. Le projet «ProSATIF-GO» qui s'attachera à élaborer une proposition législative commune sur les droits des patients, la confidentialité des données, l'accès aux dossiers médicaux, les aspects administratifs, juridiques, économiques et sanitaires de la mobilité transfrontalière.

3. Le projet «Observ'Alp», auquel la MOT participe, qui porte sur la création d'un observatoire transfrontalier commun pour les Alpes du Sud.

Parmi les travaux à venir dans le cadre du projet Alcotraité sont également à noter : trois groupes de travail thématiques (mobilités transfrontalières, coopérations sanitaires et problématiques environnementales), des consultations publiques, des ateliers territoriaux auprès des acteurs locaux à la frontière, des événements pour sensibiliser le grand public... De quoi annoncer deux années très intenses pour les partenaires du projet !

[Plus d'infos](#) →



© Parco Alpi Maritime

## Un projet inspirant pour imaginer collectivement les Alpes de la Méditerranée

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023

Le «PITER ALPIMED» est une stratégie de coopération transfrontalière financée dans le cadre du programme Interreg Alcotra qui s'est déroulée entre 2018 et 2022 sur la zone de montagne entre les provinces de Cuneo, Imperia et le département des Alpes-Maritimes.

Il a réuni trente partenaires aux compétences complémentaires organisés autour des thèmes de l'innovation, du changement climatique, du tourisme et de la mobilité durable.

Le projet vient de publier son rapport 2018-2023 : celui-ci fait la démonstration du travail en commun, de l'intérêt de la diversité des acteurs impliqués, de la plus-value transfrontalière et de la résilience du collectif qui, soutenu par les instances du programme Alcotra, a su se réinventer pour répondre aux besoins des entreprises et des habitants du bassin de vie.

Le document dresse le bilan de plus de quatre années de coopération qui ont vu la mise en œuvre de solutions concrètes

et opérationnelles, au bénéfice de tous les acteurs du territoire, citoyens, entreprises ou visiteurs. Organisé en quatre thématiques singulières, il présente des actions emblématiques, et pour la plupart d'entre elles pérennes, du «PITER ALPIMED».

[Plus d'infos](#) →

## Lancement du projet Observ'Alp

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023



Les données traitées couvriront de nombreux domaines qui façonnent la vie de part et d'autre de la frontière, allant de la mobilité à l'emploi en passant par les risques naturels et la biodiversité.

Le projet est piloté par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, et consiste en un partenariat franco-italo-monégasque comprenant

les Régions italiennes Piémont et Ligurie, les Métropoles de Nice et de Turin, et la MOT, avec le concours de la Principauté de Monaco et de la Métropole de Gênes.

Les deux journées à Nice ont commencé par un kick-off entre les partenaires pour discuter des précédents travaux déjà réalisés jusqu'à présent et établir les prochaines étapes du projet. Ce kick-off a été suivi par la première réunion du «Comité d'Intelligence Collective» (CIC), un élément clé du projet. Animé par la MOT, il servira d'appui au projet réunissant d'autres partenaires pour partager leur expertise et fournir des données. Ce comité restera flexible et évoluera en fonction des besoins du projet.

Pour clôturer les échanges, Laurence Boetti-Forestier, conseillère régionale de la Région Sud pour le département des Alpes-Maritimes, et Laurence Navalesi, conseillère de la Ville et la Métropole de Nice, ont souligné l'importance d'une telle initiative : «Observ'Alp représente un projet territorial qui bénéficiera à tous, renforçant la coopération et la cohérence entre les pays en alimentant une chaîne de connaissances qui est aujourd'hui incomplète». Dans le contexte du traité du Quirinal, des propositions de révision du code Schengen et de la loi 3DS, les résultats du projet Observ'Alp ont vocation à se pérenniser et à permettre une meilleure connaissance de cette frontière au-delà de la durée du projet.



[Plus d'infos](#) →

Les 4 et 5 décembre 2023, les partenaires d'Observ'Alp, un projet sélectionné dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA, se sont réunis à Nice pour lancer leurs travaux qui s'étaleront sur les deux prochaines années.

**Observ'Alp vise à mettre en place le premier système d'observation, de partage de données territoriales et de services numériques entre territoires frontaliers, et plus particulièrement entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco.**

# Interview : Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur

PUBLIÉ EN JUIN 2023

PAROLES  
D'ACTEURS

Suite à la mise en place du Comité de coopération frontalière franco-italien, et au lancement du projet «Observ'Alp» qui réunit de nombreux acteurs entre la France, Italie et Monaco, Christian Estrosi répond à nos questions sur les grands défis transfrontaliers de la Métropole avec ses voisins frontaliers.

**Quels sont les enjeux transfrontaliers autour de la Métropole ?**

«Nice Côte d'Azur est une métropole à statut frontalier. Le conseil métropolitain a adopté en 2019 son «Schéma de Coopération Transfrontalière 2020-2030», accueilli avec enthousiasme par les interlocuteurs italiens, monégasques et français. J'ai voulu que ce document stratégique réponde aux principaux enjeux transfrontaliers de notre territoire :

**- Améliorer les conditions de vie et de travail des frontaliers de la zone littorale franco-italo-monégasque:**

qualité de l'air, circulation, accès aux services publics... ;

**- Répondre aux problématiques de la zone de montagne transfrontalière**

touchée en 2021 par la tempête Alex: préserver la zone naturelle protégée, armer les territoires face aux aléas climatiques, tout en soutenant les activités économiques et durables de montagne pour maintenir des services publics éducatifs, de transport, de soins ...

Entre la Principauté et les trois métropoles de la zone Nice, Gênes et Turin les enjeux sont encore différents : il s'agit de mettre en place une collaboration entre chercheurs, grandes entreprises et start-ups pour développer des filières transfrontalières autour de pôles économiques : l'intelligence artificielle, l'aérospatiale, le nautisme, le biomédical...

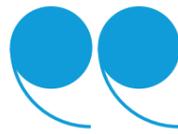
Enfin, notre territoire étant au cœur de la Méditerranée et au pied des Alpes, nous travaillons avec les régions, les Etats et les institutions européennes pour mettre en place un dispositif innovant permettant de dépasser les possibles difficultés juridiques et réglementaires aux frontières («ECBM 2.0» porté par la commission européenne). Nos objectifs sont aussi de développer les grands projets de politiques publiques d'aménagement et de transport sur les axes Marseille-Gênes et Nice-Turin, d'améliorer notre connaissance statistique et cartographique des territoires et accélérer la mise en place d'une nouvelle gouvernance franco-italienne grâce au Comité de Coopération Frontalière institué par le traité du Quirinal.»

**Vous avez récemment évoqué une «EuroAlliance», nouée avec les territoires italiens voisins. Quels sont ses objectifs et les autres actualités transfrontalières ?**

«Je souhaite, en concertation avec le maire-président de la Province d'Imperia, Claudio Scajola, la Ville et la Province de Cuneo dans le Piémont, ainsi que la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, créer un espace de gouvernance commun pour les Alpes du Sud. Il s'agira d'un groupe de travail qui pourra s'élargir à la Principauté de Monaco ainsi qu'aux Métropoles de Gênes et de Turin. Celui-ci permettra aux élus locaux de proposer des solutions communes en dépassant les problématiques de frontière. Par exemple pour faciliter des déplacements, ou donner un meilleur accès aux services publics.

Depuis mai 2023, j'ai rencontré les différents dirigeants politiques italiens voisins comme le président de la région Ligurie Giovanni Toti, le maire de Gênes Marco Bucci, le maire-président de la Province d'Imperia Claudio Scajola, la maire de Cuneo Patrizia Manassera et le président de la Province de Cuneo Luca Robaldo, afin de créer une dynamique politique commune. Mais aussi le nouveau maire de Vintimille Flavio di Muro, avec une première rencontre qui a permis d'évoquer les sujets de mobilité entre nos deux villes. J'ai signé un Pacte de coopération avec la Métropole de Turin, tandis que celui avec Gênes est en cours de finalisation.

Lors de la première réunion du Comité de Coopération Frontalière du traité du Quirinal qui s'est tenue le 31 octobre dernier, en présence de Catherine Colonna, ministre française de l'Europe



et des Affaires étrangères et de Antonio Tajani, ministre italien des Affaires étrangères, Magali Altounian, élue en charge des Affaires Européennes à la Ville de Nice et à la Métropole Nice Côte d'Azur et Laurence Navalesi, conseillère municipale subdéléguée aux Relations transfrontalières ont proposé de créer et d'accueillir à Nice un secrétariat permanent du Comité avec l'aide de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Nous avons également proposé d'accueillir la prochaine réunion du comité au printemps 2024 à Nice.

Pour parler des actions plus concrètes, nous pouvons évoquer le lancement du service civique transfrontalier qui va nous permettre d'accueillir à Nice des jeunes italiens et de donner la chance à de jeunes niçois de découvrir les institutions italiennes, le lancement des itinéraires touristiques transfrontaliers des Routes du Sel depuis la côte jusqu'à Turin, les échanges de classes entre Nice, Monaco et San Remo autour du sanctuaire Pelagos...

Sans oublier l'appel à projet pour les stratégies transfrontalières «PITER – Plan Intégré Territorial» du programme Interreg Alcotra qui vient d'être lancé et pour lequel la Métropole travaille sur deux axes de la stratégie transfrontalière : l'échelle

de montagne et l'échelle de vie littorale avec les partenaires italiens pour déposer un projet et obtenir les fonds européens nécessaires pour améliorer les conditions de vie et de travail sur le territoire.»

**Quelles sont vos priorités dans le cadre d'Interreg 2021-2027 ? Qu'attendez-vous du projet Observ'Alp qui vient d'être lancé ?**

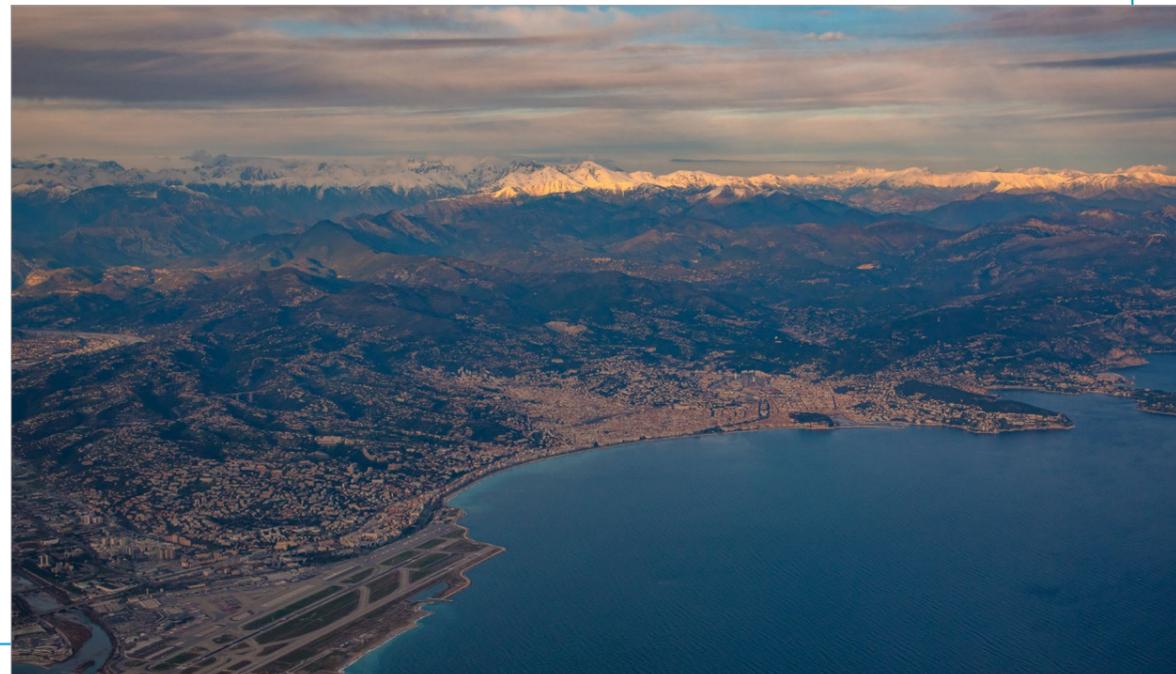
«Le projet Observ'Alp représente une vraie avancée, car malheureusement il n'existe pas de système de données géographique partagé sur notre frontière, ce qui veut dire que nous ne disposons pas de cartes communes précises de notre territoire! Observ'Alp va permettre aux acteurs des départements frontaliers de la Région Sud, du Piémont, de la Ligurie et de la Principauté de Monaco de bénéficier pour la première fois des données partagées économiques, environnementales, sociales statistiques, urbaines et cartographiques. Cela facilitera la gouvernance, la prise de décisions techniques et politiques et la lisibilité des futurs projets qui seront initiés. Il s'agit d'un premier projet pour lequel nous avons fait le choix de nous concentrer d'abord sur les axes «environnement»

et «emploi». Grâce à Observ'Alp peut être pourrons-nous annoncer dans quelques mois le nombre de demandeurs d'emplois dans la zone transfrontalière, quels métiers sont en tension... Ce genre de données permettra d'aider les décideurs dans la résolution de problèmes.

**Enfin, les objectifs de la stratégie territoriale ALPIMED+, sur la zone montagne, en continuité du projet mené en 2014-2020 se déclinent en trois objectifs :**

- Renforcer les activités économiques transfrontalières à travers des produits touristiques durables comme les Routes du Sel, à destination des locaux et des visiteurs.
- Etudier les phénomènes climatiques de manière transfrontalière et proposer ensemble des solutions de prévention des risques et de lutte contre le changement climatique.
- Co-construire les actions avec les citoyens et opérateurs économiques, ainsi que les campagnes de communication pour un impact plus fort sur le territoire et renforcer le sentiment d'appartenance à un bassin de vie transfrontalier.»

[Plus d'infos](#) →



© iStock / Pierre Barpoit

# ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MOT A METZ**

## La Ministre Dominique Faure annonce la création d'un «Comité interministériel aux questions transfrontalières»

PUBLIÉ EN JUILLET 2023



A l'invitation du Département de la Moselle et de l'Eurométropole de Metz, tous deux membres du réseau, l'événement annuel de la MOT a réuni sur deux journées, les 27 et 28 juin, près de 150 participants venus de l'ensemble des frontières françaises.

En ouverture, Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, a annoncé la mise en place d'une nouvelle dynamique de coopération transfrontalière avec la création d'un «Comité interministériel aux questions transfrontalières» pour coordonner les actions et positions



de l'Etat central et déconcentré. Elle a également dévoilé le contenu de la «feuille de route» nationale en matière de coopération transfrontalière, définissant le rôle d'appui de la MOT dans le dispositif. «Bienveillance, confiance et partenariat, sont trois mots qui forment un triptyque de valeurs qui cimentent aujourd'hui le travail de la MOT», a-t-elle souligné.

**Dominique Faure lors de son discours a annoncé :**

- Un travail devant conduire à la **création d'un comité interministériel transfrontalier** chargé de travailler efficacement avec les comités locaux auxquels il ne se substituera pas.
- La définition d'une nouvelle **feuille de route conjointe avec la MOT** déterminant les objectifs et les enjeux



pour la période 2024-2027, ainsi que trois axes de travail :

- Accompagner les acteurs locaux dans leurs projets et leurs besoins, en leur fournissant notamment des outils méthodologiques et cartographiques.
- Identifier les enjeux transfrontaliers afin de faciliter leur prise en compte dans les politiques nationales, et favoriser une meilleure connaissance du fait transfrontalier au niveau national.
- Identifier les enjeux transfrontaliers au niveau européen et international.

[Plus d'infos](#) →



Lors de l'événement, le **Président de la MOT, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français**, s'est félicité de cette annonce qui répond à une demande récurrente des acteurs de la coopération relayée depuis longtemps par la MOT : «Les traités bilatéraux ont permis de progresser sur la reconnaissance du fait transfrontalier et du besoin de disposer d'outils appropriés. Mais ces avancées appelaient une coordination à Paris, afin d'assurer un traitement cohérent de ces difficultés par les ministères, pour l'ensemble des frontières, en liaison avec le Parlement; et surtout de piloter une véritable politique transfrontalière de la France.»

Le récent **rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA)** sur la coopération transfrontalière des collectivités, avait réitéré ce besoin. Le dispositif annoncé par la Ministre devrait y répondre.

**François Grosdidier, Président de l'Eurométropole de Metz, Maire de Metz**, a souligné : «Le Luxembourg est le premier employeur de l'Eurométropole de Metz. 10% de sa population active travaille au Grand-Duché. Depuis 10 ans, on observe une augmentation de +70% des frontaliers.»

**Patrick Weiten, Président du Département de la Moselle**, a mis en avant les enjeux de mobilité et de transports qui posent toujours des

difficultés aux 100 000 Mosellans qui franchissent chaque jour la frontière pour rejoindre leur lieu de travail, la Moselle étant le 2<sup>ème</sup> département français en nombre de travailleurs frontaliers : «nous avons besoin de plus de confiance et un dialogue constructif avec Paris. Qui mieux que les acteurs des territoires pour connaître ces questions et savoir comment résoudre les problèmes des frontaliers. Le droit à la différenciation doit devenir le cadre de référence de l'action transfrontalière.»

### LES PARTICIPANTS ONT ÉGALEMENT PU PARTICIPER À DEUX CONFÉRENCES :

#### CONFÉRENCE 1 : «LES BASSINS DE VIE TRANSFRONTALIERS : QUELLE RÉALITÉ ? QUELS DÉFIS ?»

La première conférence qui a suivi l'AG a porté sur les bassins de vie transfrontaliers, en lien avec l'expérimentation lancée cette année par la MOT. Sur un territoire emblématique des enjeux rencontrés dans les bassins de vie transfrontaliers (le Luxembourg étant le premier employeur de l'Eurométropole de Metz), les discussions ont abordé un large éventail de sujets comme la mobilité, l'emploi, les services publics ou la santé. Comme souligné par Patrice Harster, directeur de l'Eurodistrict PAMINA, la notion de «bassin de vie» relève moins d'une question géographique que d'une expérience vécue par les citoyens, fortement liée à la question des flux. Ce sont ces flux, avec leurs avantages et leurs inconvénients, qui nécessitent une réelle prise de conscience de la frontière, avec - en matière de transports - un besoin de solutions multimodales.

du règlement ECBM et les récentes avancées en vue de trouver un accord au niveau européen, rappelant que si seulement 20% des obstacles étaient résolus, on gagnerait 2% de PIB dans les régions transfrontalières. Philippe Voiry, ambassadeur sur les questions transfrontalières au Ministère de l'Europe et d'Affaires étrangères, a souligné l'importance de la communication entre le niveau national et le niveau local, car si le portage se fait souvent localement, l'Etat a un rôle de facilitateur, indispensable en matière de résolution d'obstacles. Pour Catalina Cullas, ambassadrice, en charge de la coopération transfrontalière au Ministère fédéral des Affaires étrangères en Allemagne, le grand défi est d'attirer l'attention dans les capitales «il faut porter les obstacles transfrontaliers à connaissance des ministères qui ont la compétence, et qui souvent ne se rendent pas compte de certaines situations aux frontières».

#### CONFÉRENCE 2 : «LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : QUEL RÔLE POUR CHAQUE NIVEAU ?»

Au Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim, la deuxième conférence a porté sur la dimension multi-niveaux de la coopération transfrontalière, avec un focus sur les avancées observées depuis le traité d'Aix-la-Chapelle et la mise en place du Comité de coopération transfrontalière (CCT), qui permet de mettre autour de la table les acteurs locaux et les 'Etats, dans une visée de résolution des obstacles transfrontaliers. Simona Pohlová, de la DG REGIO, a rappelé les perspectives prometteuses



### VISITES DE TERRAIN

Trois visites de terrain de part et d'autre de la frontière franco-allemande ont été proposées aux participants. Deux visites ont porté sur l'éducation et la jeunesse, avec la **crèche franco-allemande «Kita Salut»** à Saarbrücken, qui est appelée à devenir, dès son ouverture en septembre 2023, la première structure d'accueil de la petite enfance transfrontalière, et le **bi-bus franco-allemand**, conçu pour encourager le bilinguisme sur le territoire.

La dernière visite de terrain a emmené les participants au **Parc Archéologique Européen Bliesbruck-Reinheim**, à cheval sur la frontière franco-allemande, où des vestiges de thermes romains ont été mis en lumière par la coopération franco-allemande.

[Retrouvez les 3 fiches projets →](#)

RETOUR SUR LE COLLOQUE RECMA DES 14 ET 15 SEPTEMBRE :

# Les coopérations maritimes à l'honneur

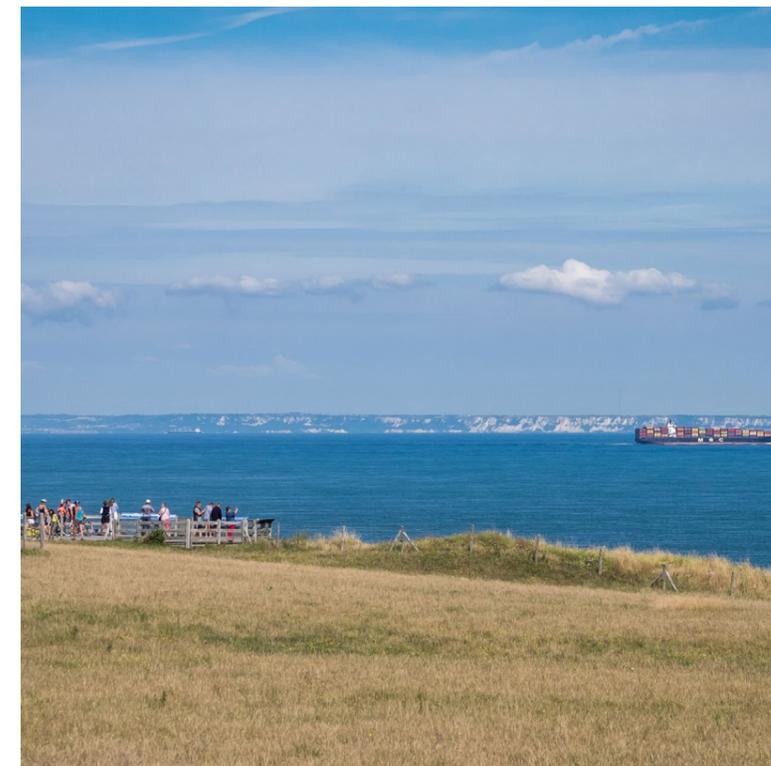
PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Les 14 et 15 septembre 2023 se tenait le colloque sur la coopération maritime régionale (ReCMA), organisé par le laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES) de l'Université de Lille et la MOT. Les approches opérationnelle et académique des différents intervenants ont permis de dresser une vue d'ensemble des coopérations engagées dans les bassins maritimes qui bordent la France.



La conférence s'est ouverte par la présentation de Mireille Hingrez-Cereda (lire son éditorial) et Christophe Caillier, représentant le Département du Pas-de-Calais, sur le Comité du Détroit, cadre de coopération multilatéral et flexible, étendant la coopération transfrontalière aux acteurs locaux de huit collectivités locales de quatre pays différents.

**Les présentations des chercheurs ont apporté des clefs de compréhension aux différents aspects de la coopération franco-britannique post-Brexit :** Elias Msaddek et Matteo Nicolini ont proposé des analyses des enjeux culturels et historiques pour l'un, juridiques et géographiques pour l'autre, engendrés par la campagne référendaire de 2016 et son résultat. L'intervention de Camille Martel a dépeint le paysage de la coopération en matière de sauvetage maritime dans la Manche, qui doit tenir compte à la fois des règles humanitaires et des orientations données



© iStock / Erik V.

par les politiques migratoires nationales. La présentation de Robin Thillard et Nathan Rizzuto sur les initiatives de coopération transmanche a permis d'échanger sur les nouvelles opportunités et défis auxquels cet espace doit se confronter.

**Pour chaque bassin maritime, les difficultés et les perspectives de coopération ont été détaillées par les intervenants, et ont suscité des discussions sur les stratégies à adopter.** Gemma Aubarell de l'Institut européen de la Méditerranée, Jean-Pierre Girod et Brigitte Lavigne des CESER de l'Atlantique, ont respectivement exposé les intérêts de l'élaboration d'une stratégie macro-régionale pour les espaces méditerranéen et atlantique. Fédérique Turbout a complété ce panorama en présentant les défis et limites de la coopération transnationale dans les Caraïbes.

**Le colloque s'est conclu sur deux tables rondes animées par la MOT**, regroupant chacune un panel d'intervenants issus de milieux professionnels (acteurs locaux et régionaux, représentante de l'Etat, DG MARE et REGIO de la Commission, CRPM) et de façades maritimes variées. Dans la première, il était question de débattre des échelles d'intervention en matière de coopération transfrontalière maritime, et notamment du rôle des régions et collectivités, telles que la Corse, représentée par Marie-Antoinette Maupertuis. La seconde portait sur la transition écologique et interrogeait la pertinence de la notion émergente de «zone fonctionnelle» pour les espaces maritimes transfrontaliers, littoraux partagés et détroits en particulier, notamment dans le cadre des programmes Interreg. Retrouvez les présentations de la journée sur le site du colloque.

[Plus d'infos →](#)



**Mireille Hingrez-Ceredaf**  
1<sup>ère</sup> vice-présidente du Département du Pas-de-Calais, en charge des relations européennes et transfrontalières



Depuis plus de 20 ans le Département du Pas-de-Calais entretient des relations

bilatérales fortes, amicales, avec son voisin outre-Manche, le comté du Kent.  
Dès 2019, nos deux collectivités ont décidé de s'unir avec les autres collectivités territoriales qui bordent le Déroit de la Manche et de la Mer du Nord : la Province de Flandre Occidentale, la Province de Zélande et le Département du Nord.

C'est ainsi qu'est née l'initiative du Comité du Déroit, officiellement lancée le 5 février 2020 avec pour but de créer un espace de dialogue et de travail en commun à l'échelle du Déroit du Pas de Calais.

Rejoints quelques mois plus tard par la Province de Flandre Orientale, la Province de Hollande Méridionale et enfin l'Essex, le Comité du Déroit est constitué de 8 collectivités locales qui affirment leur volonté de renforcer les projets communs, les échanges et les partenariats.

Le Comité du Déroit contribue à l'émergence de solutions plus adaptées aux réalités locales de par son mode de fonctionnement simple, aussi bien au niveau de la gouvernance que

de l'accessibilité pour tout type d'acteur, initié ou pas, au monde de la coopération transfrontalière.

Le Comité du Déroit est un espace de coopération qui tire sa force d'une histoire commune, partagée. Il nous faut penser la manière dont nos entreprises envisagent un développement plus partenarial que concurrentiel. Il nous faut envisager la manière dont nos jeunes pourront trouver des opportunités d'épanouissement professionnel et personnel dans nos régions. Il nous faut enfin relever collectivement le défi de la transition écologique sans laquelle aucune de nos ambitions n'est concevable. Voilà les piliers sur lesquels repose notre stratégie élaborée en 2021.

Le Comité du Déroit s'inscrit au sein d'une zone géographique fonctionnelle et constitue une approche innovante qui, malgré un soutien financier modeste, attire de plus en plus de sollicitations et encourage l'émergence de projets de coopération. L'année 2024 semble très prometteuse !

## La MOT à Strasbourg pour sa permanence de rentrée

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

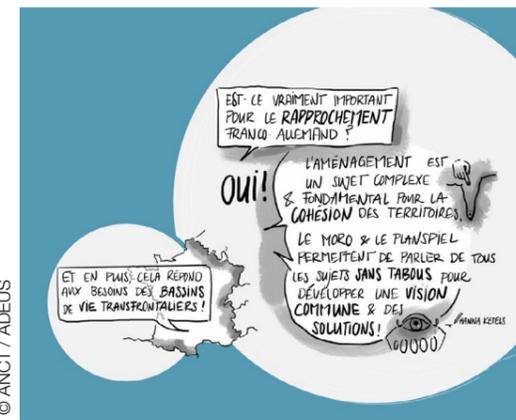


Le 4 septembre 2023, Jean Peyrony, directeur général de la MOT, et Aurélien Biscuit, secrétaire général, étaient à Strasbourg pour y tenir la permanence de la MOT, désormais trimestrielle.

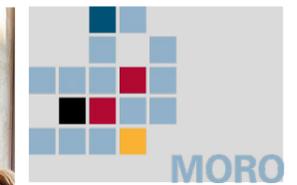
Elle a été l'occasion de partager priorités et dossiers de travail avec l'Eurométropole de Strasbourg, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est.

Ce déplacement a également été l'occasion d'une rencontre avec le Centre Européen de la Consommation dans ses locaux à Kehl. L'objectif : mieux se connaître et évoquer des premières pistes de coopération potentielles. A l'instar de la MOT, le CEC est membre expert du Comité de coopération transfrontalière franco-allemand.

[Plus d'infos](#) →



© ANCT / ADEUS



## Comment des jeux de simulation peuvent faire avancer l'aménagement du territoire dans un espace frontalier ?

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

Pour le savoir, un webinar est organisé par la MOT et l'ANCT : «Comment faire avancer l'aménagement des territoires frontaliers ? – Discussion et présentation d'un projet pilote MORO» le 1<sup>er</sup> décembre 2023, en ligne.

Dans les espaces frontaliers, les bassins de vie et d'emploi sont étroitement imbriqués. Les différences entre les outils de planification et l'organisation des administrations compétentes peuvent freiner le développement intégré du territoire. Ces questions ont été au cœur d'un projet pilote franco-allemand d'aménagement du territoire appelé «MORO»\*. Afin de rendre compte de ses résultats, l'ANCT et la MOT organisent un webinar le 1<sup>er</sup> décembre, en ligne. Les inscriptions sont en ligne !

Grâce à des formats expérimentaux tels que les jeux de simulation, les autorités en charge de la planification des communes et des régions peuvent contourner ces obstacles et renforcer la coopération entre les administrations. C'est le résultat

d'un projet pilote d'aménagement du territoire, appelé en allemand MORO. Il a consisté à expérimenter la méthode innovante de «concertation-action» et de jeu de simulation (Planspiel en allemand) sur deux sites pilotes : l'Eurodistrict Saar-Moselle et la région du Rhin supérieur (Bade-Wurtemberg, région Grand Est) avec pour but de construire des solutions d'aménagement intégré de ces espaces.

Les travaux relatifs à l'Eurodistrict SaarMoselle ont permis de jeter les bases pour un projet d'agglomération transfrontalière. Les participants du Rhin supérieur ont défini, de leur côté, les conditions pour créer un pôle d'activités multisite transfrontalier en engageant des réflexions en faveur d'une politique commune du foncier à vocation économique.

### QUELLES RÉALITÉS ET QUELS BESOINS SUR D'AUTRES TERRITOIRES FRONTALIERS ?

Trois table-rondes permettront de partager les résultats et de discuter des recommandations :

- Quelle observation et quelles données pour une compréhension commune du territoire ?

- Quelle gouvernance au service de feuilles de route et stratégies communes pour les territoires frontaliers ?
- Quelle coordination de la planification territoriale dans les espaces transfrontaliers au bénéfice de la cohésion territoriale ?

\* Du côté français, le projet a été piloté par l'Agence nationale de la cohésion de territoires (ANCT), la Préfecture de région Grand Est et la région Grand Est. Du côté allemand, le ministère fédéral du logement, de l'urbanisme et de la construction (BMWSB), l'institut fédéral allemand de recherche sur la construction, la ville et l'aménagement du territoire (BBSR) et la communauté urbaine de Sarrebruck (Regionalverband Saarbrücken) étaient responsables du projet. La réalisation a été menée conjointement par les agences d'urbanisme françaises ADEUS et AGURAM en binôme avec le bureau d'étude agl en Allemagne.

### PRODUCTIONS

Le Planspiel pour le Rhin supérieur, piloLe rapport final peut être consulté sur le site web de l'ANCT, et des fiches de synthèse sur l'Europe s'engage en France et en allemand sur le site du BBSR.

[Plus d'infos](#) →

## Actes du webinaire IGEDD-MOT sur la transition écologique

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023



publiques dans ces territoires ; puis des tables-rondes avaient porté sur des sujets comme la gouvernance, les jeux d'acteurs, la concertation-association du public, les mécanismes financiers, la contractualisation, avec plusieurs thématiques abordées : la planification urbaine, la biodiversité, la gestion des risques, prévention et secours, le littoral.

[Plus d'infos](#) →

Les actes du webinaire du 29 mars organisé par l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD), en partenariat avec la MOT, autour de la question : «Comment s'organisent les territoires transfrontaliers face aux enjeux de la transition écologique ?», ont été publiés.

Une première partie avait portée sur l'état des lieux de la question transfrontalière et de l'appropriation des politiques

## 6<sup>ème</sup> Journées Européennes de la Mobilité de Strasbourg : Répondez à l'appel à communications

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023

Les JEMS2024 sur le sujet «Mobilités dans les territoires, le défi de la demande» se tiendront les 16 et 17 mai 2024 à Strasbourg. Un appel à communication est lancé jusqu'au 15 janvier. L'événement est organisé par le Cerema et le CNFPT, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, le GART, l'UTP, la MOT, l'UGE, l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur, et le réseau européen POLIS.

[Plus d'infos](#) →

# Le Congrès des Maires se préoccupe des enjeux transfrontaliers

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023

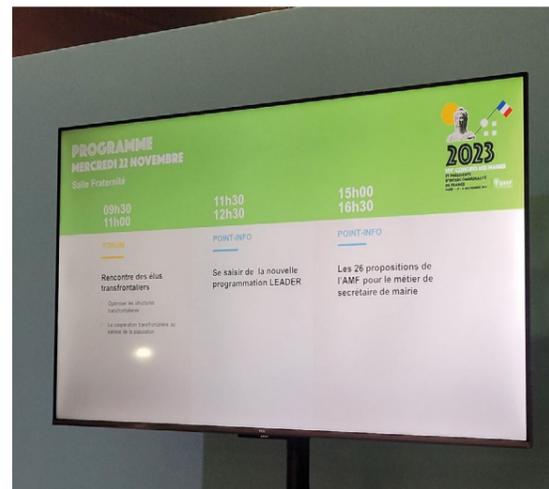
Pour la première fois en 105 éditions, la question transfrontalière s'est invitée au Congrès des Maires, le 22 novembre dernier à Paris.

Une «Rencontre des élus transfrontaliers», animée par les deux co-présidents du GT «Coopération transfrontalière»

de l'Association des maires de France, a réuni plus d'une soixantaine de participants afin de parler d'infrastructures transfrontalières et de soutien à la population transfrontalière. L'événement a été l'occasion pour le président, Christian Dupessey, maire d'Annemasse, de rappeler le rôle et les missions de la MOT au service des territoires transfrontaliers.

Cette rencontre fait suite à la création par l'AMF, en octobre 2022, d'un nouveau groupe de travail sur la coopération transfrontalière, groupe auquel la MOT est désormais un invité permanent.

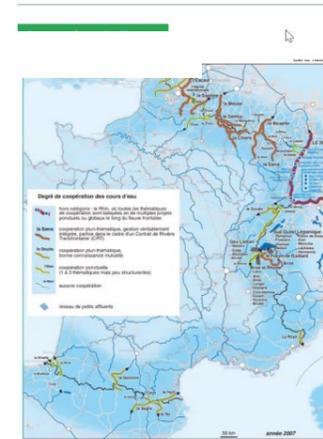
[Plus d'infos](#) →



# Groupe de travail Quelle gestion de l'eau dans les bassins versants transfrontaliers?

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Le 17 octobre 2023 s'est tenu le 5<sup>ème</sup> rendez-vous du groupe de travail «Transition écologique transfrontalière» du réseau de la MOT. L'occasion d'investiguer les questions liées à la gestion transfrontalière de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique. Retrouvez toutes les présentations dans l'Espace membres.



Quatre intervenants sont venus présenter la façon dont ils appréhendent la gestion transfrontalière de cette ressource essentielle et stratégique, de plus en plus menacée par l'évolution du climat :

- **Isabelle Eudes, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse**, a présenté une récente étude mettant en lumière les enjeux de l'évolution future des débits du Rhône à l'aune des bouleversements climatiques, et les besoins de coopérations que ces changements vont amener.

- **Xavier Chelkowski, de l'Agence d'urbanisme Flandre-Dunkerque (AGUR)**, a présenté le projet Interreg **MAGETEAUX**, conçu pour maîtriser les risques d'inondations transfrontalières à la frontière franco-belge entre la Flandre et le Dunkerquois.

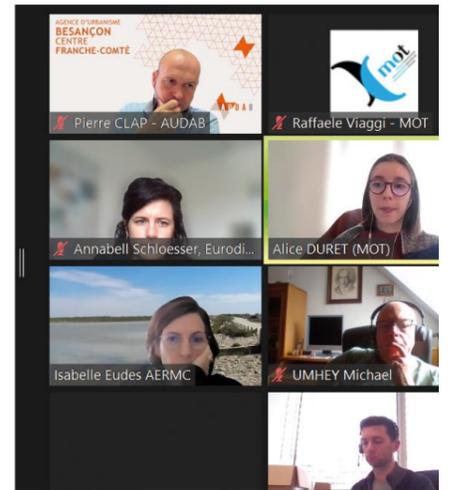
- **Séverine Salgado, de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque**, a pour sa part mis en lumière les enjeux de gestion transfrontalière de l'eau auxquels est confronté le Pays Basque (stress hydrique, qualité de l'eau...), puis a présenté trois projets Interreg récemment déposés : le projet URAMUGA (gestion durable et gouvernance partagée du cycle de l'eau dans les bassins versants transfrontaliers), le projet IA4FLOOD (prévention des inondations en utilisant l'intelligence artificielle et la participation citoyenne) et OSTREOBILA (développement d'outils d'aide à la décision

pour lutter contre les microalgues toxiques *Ostreopsis* spp).

- Puis **Jérôme Mathias de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ)-INSEE**, est intervenu pour mettre en valeur le travail d'observation territoriale de la ressource en eau dans l'Arc jurassien.

Ces interventions ont permis d'identifier les multiples enjeux transfrontaliers que présente la gestion de cette ressource. Face à l'intensification des événements climatiques extrêmes (inondations, tempêtes, sécheresse), les territoires transfrontaliers sont confrontés à des enjeux de gestion commune des risques, d'observation transfrontalière des ressources et de gouvernance d'une ressource stratégique mais raréfiée (quantité, qualité...).

Les différentes initiatives mises à l'honneur dans le cadre du groupe démontrent la nécessité de mettre en place des actions coordonnées à plusieurs niveaux et sur tous les aspects de la gestion de la ressource en eau : des projets d'observation transfrontalière de la ressource, de gestion des risques communs, de gouvernance commune de la ressource ou même de gestion transfrontalière d'infrastructures de gestion du débit de l'eau.



[Plus d'infos](#) →

**RETROUVEZ LA FICHE PROJET PUBLIÉE SUITE À CES TRAVAUX :**

**Projet Mageteaux : limiter les risques d'inondations à la frontière franco-belge**

**La projet - Les objectifs**

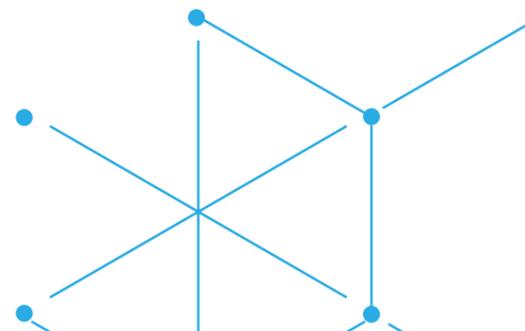
Le projet MAGETEAUX vise à améliorer la gestion de la ressource en eau dans les bassins versants transfrontaliers de la région de la frontière franco-belge.

**Les objectifs**

- Améliorer l'efficacité opérationnelle de la gestion de la ressource en eau dans les bassins versants transfrontaliers de la région de la frontière franco-belge.
- Améliorer la connaissance des enjeux transfrontaliers de la ressource en eau dans les bassins versants transfrontaliers de la région de la frontière franco-belge.
- Améliorer la qualité des données disponibles et les partager avec les acteurs transfrontaliers.

[Plus d'infos](#) →

# FRANCE / BILATÉRAL



## Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand : de la coopération à l'intégration

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand a été constitué en 2020, en application de l'article 14 du Traité d'Aix-la-Chapelle signé le 22 janvier 2019.

Co-présidé par les deux Secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande (actuellement Anna Lüthmann et Laurence Boone), il se réunit au moins deux fois par an pour évaluer la mise en œuvre de son programme de travail, adopter de nouvelles délibérations (notamment des recommandations adressées aux gouvernements) et débattre des priorités de l'intégration entre les régions limitrophes des deux pays. La MOT bénéficie du statut d'expert au sein du Comité où la Suisse et le Luxembourg sont observateurs.

Tous les niveaux politiques et administratifs pertinents y sont représentés : parlements et ministères, collectivités infra-étatiques (Länder, Région Grand Est, départements, Eurométropole de Strasbourg) et Eurodistricts. Ce format collégial et multi-niveaux inédit permet de fonctionner de manière collaborative (décisions par consensus), avec l'aide d'un Secrétariat commun implanté à Kehl. Parmi les principaux résultats concrets obtenus par le Comité, la loi



© Préfecture de la Moselle

française n°2022-217 (dite 3DS) a permis de résoudre différents «irritants» (certificat médical pour manifestations sportives, utilisation de brochures en langue allemande lors d'événements commerciaux en France, ouverture du capital des sociétés publiques locales à des communes étrangères). Les priorités stratégiques du CCT couvrent une large palette de thèmes, allant de l'économie aux services publics, en passant par la transition énergétique, l'enseignement et la mobilité.

En outre, le Comité joue un rôle de «groupe de pression» pour le règlement de litiges (p.ex. prélèvements sociaux de l'Allemagne sur les indemnités de chômage et diverses prestations versées aux travailleurs frontaliers). Récemment, le CCT s'est doté d'un groupe de travail sur l'observation

territoriale transfrontalière, et devrait prochainement mettre en place une instance chargée d'élaborer une procédure d'examen de l'impact des législations nationales sur les régions frontalières.

Le Comité est soucieux de développer ses liens avec plusieurs partenaires institutionnels, publics et associatifs, dont l'APFA et l'OFAJ (pour l'organisation d'un Forum dédié à l'apprentissage transfrontalier). Prévue à l'automne, la prochaine session du CCT donnera lieu à un «point d'étape» à quelques mois du 5<sup>ème</sup> anniversaire du Traité d'Aix-la-Chapelle qui a fait de l'espace transfrontalier franco-allemand un véritable «laboratoire européen».

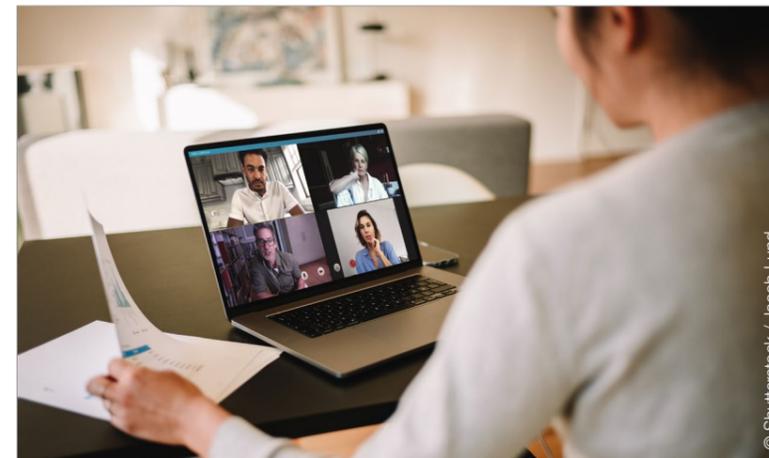
[Plus d'infos](#) →

## La France a signé l'accord européen sur le télétravail des frontaliers

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

La France a signé l'accord qui maintient la possibilité pour

Cet accord-cadre multilatéral, proposé aux membres de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange dont fait



© Shutterstock / Jacob Lund

les travailleurs frontaliers d'être en télétravail jusqu'à 50% de leur temps de travail, a annoncé Olivier Dussopt, Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, dans un communiqué daté du 30 juin.

partie la Suisse, est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour une période de cinq ans, qui sera automatiquement prolongée. Il permet le maintien à la législation sociale de l'État d'emploi des travailleurs frontaliers qui télétravaillent moins de 50 % de leur temps de travail dans leur État de résidence.

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg avaient déjà manifesté leur intention de le signer mais la France a attendu le dernier moment. Selon Olivier Dussopt, «un point posait une difficulté», à savoir «la bascule des droits à l'assurance chômage».

### La MOT, keynote speaker des «Journées Mobilités» du CEREMA

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

Chaque année, le Cerema, l'Université Gustave Eiffel et le STRMTG (Ministère chargé des Transports) organisent les «Journées Mobilités du Réseau Scientifique et Technique». Elle se sont tenues cette année à Metz du 3 au 5 juillet.

Il a été proposé à la MOT, et à son secrétaire général, Aurélien Biscuit, d'ouvrir ces journées par une conférence introductive. L'occasion pour la MOT de dresser un portrait général des territoires transfrontaliers et de leurs enjeux en matière de mobilité transfrontalière, mais aussi d'évoquer les réalités et défis transfrontaliers du Grand Est et du nord lorrain, territoire d'accueil de ces Journées et territoire particulièrement concerné par les problématiques de mobilité transfrontalière. En conclusion, la MOT a tenté d'esquisser certaines réponses, tant locales que

Mais le communiqué du Ministère du Travail précise qu'«à l'issue d'une période de six mois, une première évaluation des conséquences de la signature de cet accord sera conduite, au regard notamment de son impact à court et moyen termes sur l'emploi, le chômage, la sécurité sociale et les conditions de travail».

Cet accord était très attendu notamment sur la frontière franco-luxembourgeoise, qui concentre 107 500 frontaliers français se rendant au Luxembourg pour travailler malgré des difficultés de transports persistantes.

A noter, que la France et la Suisse ont signé, le 27 juin à Paris, un avenant à la Convention bilatérale contre les doubles impositions qui précise de nouvelles règles pérennes pour l'imposition du revenu du télétravail des frontaliers : «pour cette catégorie de travailleurs, le 'home office' est possible jusqu'à 40% du temps de travail par année sans incidence fiscale. En clair, dans cette limite, les heures de travail à domicile restent imposables dans le pays où est basée l'entreprise. [...] La prochaine et dernière étape sera l'approbation de cet avenant par les parlements suisses et français, qui marquera alors son entrée en vigueur. 'Dans l'intervalle, Berne et Paris ont convenu d'appliquer les modalités relatives au télétravail, en principe jusqu'au 31 décembre 2024, sur la base de l'accord amiable transitoire du 22 décembre 2022', conclut le Conseil fédéral.»

[Plus d'infos](#) →



nationales ou européennes, pouvant être apportées à ces défis.

[Plus d'infos](#) →

# France-Allemagne : un accord bilatéral sur l'apprentissage transfrontalier

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023



Un accord bilatéral sur l'apprentissage transfrontalier a été signé entre la France et l'Allemagne le 21 juillet 2023. Les apprentis français et allemands pourront désormais réaliser la partie pratique ou théorique de leur formation dans le pays voisin.

«Je salue le travail remarquable mené avec l'Allemagne, qui nous permet aujourd'hui de poser la première pierre d'une ambition plus grande pour nos jeunes apprentis :

bâtir demain un grand espace européen de l'apprentissage. Je suis convaincue que c'est par ces solutions concrètes que se construit l'Europe sociale, et que se renforce, de part et d'autre des frontières, le sentiment d'appartenance à l'Union», a souligné à cette occasion Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

«Il s'agit d'une étape clé pour que les apprentis français et allemands puissent réaliser, dans un cadre juridique sécurisé, la partie pratique ou théorique de leur apprentissage de part et d'autre de la frontière [qui] répond à une demande exprimée de longue date par de nombreux jeunes frontaliers.», peut-on lire dans le communiqué de presse du Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion.

«Concrètement, grâce à cet accord, les apprentis en formation dans un centre de formation d'apprentis (CFA) situé partout en France pourront réaliser leur formation

pratique dans une entreprise située sur le territoire des Länder allemands frontaliers: Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Sarre. De la même façon, les élèves apprentis en formation dans une école de formation allemande implantée dans ces Länder pourront réaliser leur formation pratique dans une entreprise établie sur le territoire français.»

A noter que cet accord inaugure une série d'autres accords actuellement en préparation avec la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

[Plus d'infos](#) →

## Réunion du CCT franco-allemand : «Moins de bureaucratie, plus de liaisons ferroviaires»

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023



Voici le vœu exprimé par le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand lors de sa seconde réunion annuelle, le 23 octobre 2023 à Offenbourg, sous la présidence des secrétaires d'État chargées de l'Europe et Secrétaires générales pour la coopération franco-allemande, Anna Lühmann et Laurence Boone.

Les différents points à l'ordre du jour ont ainsi concerné :  
- La priorité du développement des liaisons ferroviaires transfrontalières, en présence des représentants de la DB et de la SNCF.  
- La simplification des procédures administratives, avec la mise en place d'un groupe de travail pour développer des méthodes destinées à l'analyse d'impact de futures lois allemandes et françaises sur les territoires frontaliers. L'objectif est de soumettre des nouvelles initiatives

législatives à un «examen frontalier» afin d'éviter – dès le processus législatif – l'apparition de nouveaux obstacles bureaucratiques pour la population des régions transfrontalières.  
- Des questions d'actualité dans les domaines économique et environnemental: création d'un réseau d'hydrogène transfrontalier, la résolution des problèmes fiscaux dans le contexte des indemnités de chômage partiel versées aux salariés frontaliers résidant en France, l'accord sur l'apprentissage transfrontalier signé par la France et l'Allemagne.

[Plus d'infos](#) →

## Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand lance sa newsletter

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023

Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) franco-allemand a lancé sa première newsletter. Découvrez le premier numéro !



[Plus d'infos](#) →

# Coup d'envoi pour le Comité de coopération frontalière entre la France et l'Italie

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Le 31 octobre 2023, la capitale piémontaise accueillait la séance d'installation du nouveau Comité de coopération frontalière (CCF), émanant du Traité du Quirinal signé il y a deux ans entre la France et l'Italie.

En présence des Ministres des Affaires étrangères des deux pays, Antonio Tajani et Catherine Colonna, ce rendez-vous historique de la coopération franco-italienne a rassemblé les représentants politiques des grandes collectivités frontalières (Régions, Départements, Métropoles), des groupements transfrontaliers, ainsi que des administrations centrales des deux pays. Un exercice nouveau pour les parties prenantes visant à passer en revue les sujets de coopération identifiés par le Traité, autour de cette frontière à la fois terrestre et maritime.

Parmi les grands chantiers prioritaires, se distinguent la mobilité et les liaisons

entre les territoires (infrastructures routières et ferroviaires), la gestion des ressources hydriques face à des phénomènes de plus en plus récurrents (pluies intenses, sécheresses prolongées...), et la coopération sanitaire, la frontière franco-italienne étant la seule frontière française ne disposant pas d'accord-cadre dans ce domaine.

D'autres initiatives et travaux ont été annoncés par les membres du Comité :

- Le lancement d'un groupe de travail sur le développement des transports aériens et maritimes entre la Corse, la Sardaigne et des régions continentales des deux pays (ainsi qu'une proposition visant à modifier l'article 10 du traité pour y ajouter la notion de «frontière maritime».)
- Une alliance transfrontalière entre les provinces d'Imperia, de Cuneo et la Métropole de Nice, notamment en matière d'environnement, d'économie et de santé.
- Le projet de constitution d'un GECT de proximité entre la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et ses partenaires frontaliers de la montagne et du littoral ligure.



- La nécessité de conforter la reconnaissance internationale du Parc des Alpes maritimes et de celui du Mercantour (seul GECT franco-italien en activité).
- Le renforcement de la coopération entre universités, et entre les hôpitaux de Suse et de Briançon ; le doublement du tunnel du Mont Blanc ; des travaux à mener sur le col de Tende ; la gestion du glissement de terrain dans la vallée de la Maurienne, etc.

Le CCF devant se réunir «au moins une fois par an», les espoirs et les attentes des territoires se font déjà pressantes pour participer à la suite des travaux.

[Plus d'infos](#) →

## VISITE D'ETAT D'EMMANUEL MACRON EN SUISSE : LE TRANSFRONTALIER AU COEUR DES ÉCHANGES

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

La visite d'Etat du Président Emmanuel Macron en Suisse les 15 et 16 novembre 2023, à l'invitation du Conseil fédéral suisse, a mis en lumière la question transfrontalière.

«Notre volonté est, sur tous les sujets transfrontaliers, d'ouvrir une nouvelle page», a souligné Emmanuel Macron, appelant un effort sur des sujets clés sur cette frontière comme la santé (accès aux soins, pénurie de personnels, formation...) ou la mobilité comme celle des étudiants. «Tout ce qui structure la relation transfrontalière doit maintenant se retrouver dans un texte, une forme de coopération plus institutionnalisée, qui devra nous permettre de donner un cadre encore plus stable à nos transfrontaliers», a-t-il affirmé.

Les parlementaires frontaliers ont saisi l'occasion de cette actualité pour mettre en avant les besoins des territoires frontaliers, comme Olga Givernet, députée du Pays de Gex : «Il y a une forte impulsion politique qui a été donnée, et ce qui est intéressant c'est que

le président de la Confédération a semblé réceptif également à la nécessité d'ouvrir cette nouvelle page [...] et de souligner «une mission a par exemple été confiée au préfet de l'Ain sur l'eau, une autre sur la santé à celui de la Haute-Savoie».



[Plus d'infos](#) →



# Toolkit et Plateforme du projet FRONTM sur la perception des frontières en Europe

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023



La Plateforme sur la perception des frontières, production finale du projet FRONTM, ainsi que le «kit d'outils» sur les cinq frontières étudiées, ont été mis en ligne.

Une analyse comparative a également été effectuée entre la frontière du Canada et celle des Etats-Unis afin de déterminer si le modèle européen est transposable aux autres régions du monde.

Ce kit d'outils permet d'envisager la frontière dans sa complexité, à l'aune de deux grands prismes : la gestion de la frontière et la perception de la frontière. La MOT a activement participé à sa réalisation en produisant l'ensemble des cartes qui le composent.

Le projet FRONTM est financé par l'Union européenne dans le cadre du réseau Jean Monnet / Programme Erasmus+.

[Plus d'infos](#) →

## À NOTER

Les cinq frontières sont :

- La France et l'Allemagne
- La France et la Belgique
- L'Irlande et l'Irlande du Nord
- La Roumanie et la Hongrie
- Le Danemark et l'Allemagne

## Elections européennes de 2024 : la MOT souhaite y faire exister le transfrontalier

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

Sur invitation de la secrétaire d'État chargée de l'Europe, Laurence BOONE, la MOT a participé le 5 juillet 2023 à un temps d'échange à destination des associations et think tanks européens ayant pour objectif de préparer l'échéance des élections européennes du 6 au 9 juin 2024.

Organisée sous la forme d'un tour de table, cette réunion visait à échanger sur trois points : le bilan de la mandature 2019-2024; les outils pour favoriser la participation des citoyens français, notamment la jeunesse, à ce rendez-vous majeur de la démocratie européenne ; et les moyens pour éviter la propagation de la désinformation sur l'UE en amont des élections.

La MOT a profité de cette occasion pour annoncer son plein engagement dans la mobilisation des citoyens et de la société civile sur les territoires aux frontières, en annonçant son projet d'organiser, en lien avec les sections locales du Mouvement européen France, une série de débats à forte dimension transfrontalière, que ce soit en termes de public mais aussi dans la composition des panels, afin de faire exister



les sujets propres à l'«Europe du quotidien» des territoires de frontière dans la campagne des européennes.

La MOT invite d'ores et déjà tout membre de son réseau intéressé par cette initiative à se rapprocher de son équipe.

[Plus d'infos](#) →



## La Commission souhaite faciliter les activités transfrontalières des associations à but non lucratif dans l'UE

PUBLIÉ EN SEPTEMBRE 2023

La Commission a adopté le 5 septembre 2023 une proposition visant à faciliter les activités transfrontalières des associations à but non lucratif dans l'Union européenne.

La proposition vise à instaurer un «statut d'association transfrontalière européenne» (ECBA).

Le but : «réduire la charge juridique et administrative en matière de reconnaissance et de création des associations à but non lucratif exerçant des activités dans un autre État membre [...]. Une fois établie dans un État membre, une ECBA sera automatiquement reconnue et pourra exercer des activités dans tous les États membres, y compris des activités économiques, permettant ainsi aux associations à but non lucratif de libérer tout leur potentiel social et économique dans l'UE», peut-on lire dans le communiqué de la Commission. Il s'agit pour l'instant d'un projet de Directive.

[Plus d'infos](#) →



## Bientôt une macrorégion pour la Méditerranée ?

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Dans le cadre de l'événement «Méditerranée du Futur» qui s'est tenu le 22 septembre 2023 à Marseille, Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé le projet d'une macrorégion à l'échelle de la Méditerranée.

Sa vocation : coordonner les actions menées à différentes échelles en réponse aux défis dont la préservation et la gestion de la ressource en eau.

Cette stratégie macrorégionale a été développée dans un rapport du Parlement européen porté par le député européen François Alfonsi, le 9 mai dernier sur «Le rôle de la politique de cohésion

face aux problèmes environnementaux pluridimensionnels du bassin méditerranéen». L'objectif est de parvenir à la création de cette macrorégion d'ici la fin de la présidence espagnole du Conseil de l'Union.

[Plus d'infos](#) →

## Avec la Déclaration de Barcelone, les ministres des transports mettent en avant la mobilité transfrontalière

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

La réunion ministérielle informelle sur les transports qui s'est tenue à Barcelone le 22 septembre 2023 dans le cadre de la Présidence espagnole du Conseil de l'UE s'est conclue par la signature de la Déclaration de Barcelone: «un engagement en faveur d'une mobilité accessible, abordable et équitable pour promouvoir la cohésion sociale et territoriale».

Centrée sur les citoyens, cette déclaration vise à adapter la mobilité aux conditions régionales: «La mobilité rurale et transfrontalière

est un point clé d'une déclaration qui défend en priorité la promotion d'un réseau intégré et accessible. Pour ce faire, il est nécessaire d'adapter les solutions de mobilité aux caractéristiques spécifiques de chaque contexte, toujours avec la participation de ses habitants dans la conception et la mise en œuvre de nouvelles politiques.

[Plus d'infos](#) →



# EURegionsWeek – Transformations transfrontalières du monde du (télé)travail

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Chaque année, la Semaine européenne des régions et des villes rassemble une communauté diversifiée d'intervenants et de participants à l'occasion du plus grand événement organisé à Bruxelles consacré à la politique de cohésion. Elle s'est tenue cette année du 9 au 12 octobre. La MOT y a organisé un atelier sur le télétravail transfrontalier et l'impact de ce phénomène sur les régions frontalières.



Ce sujet s'inscrit dans un contexte particulier, notamment suite à la crise sanitaire pendant laquelle des dérogations ont permis le télétravail à temps plein sans affecter ni le système de sécurité sociale ni la situation fiscale des travailleurs concernés. Modérées par Martín Guillermo Ramírez, secrétaire général de l'ARFE, les discussions de l'atelier ont porté sur les enjeux fiscaux, juridiques, et logistiques de cette évolution dans le monde du travail et le besoin d'une approche holistique et flexible, bien adaptée à chaque territoire, pour y faire face. Ceci est essentiel pour les frontières des pays de l'Union européenne, comme

la frontière franco-allemande, représentée par Frédéric Siebenhaar du GECT Eurodistrict Pamina, mais aussi pour la frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, qui, comme l'a expliqué Annmarie O'kane du Center for Cross Border Studies, doit faire face à la complexité supplémentaire des répercussions du Brexit.

En France, comme l'a souligné Aurélien Biscuit, secrétaire général de la MOT, aucune frontière n'est comparable. L'étude sur le télétravail frontalier publiée par la MOT en mai 2022 offre un aperçu du télétravail aux frontières suite à la crise sanitaire

et propose des recommandations par frontière. Ce travail a permis de mettre en lumière l'impact du télétravail, qui perdure même après la pandémie, dans les régions transfrontalières. L'impact direct sur les travailleurs frontaliers et les bassins d'emploi appelle plus que jamais à des actions aux niveaux bilatéral et européen en faveur d'une réorganisation à long terme du travail transfrontalier. Face à cette évolution, comme l'a dit Martín Guillermo Ramírez pour clôturer les échanges : «l'Europe doit réagir».

[Plus d'infos](#) →

## EURegionsWeek – Retour sur l'atelier «Les bassins de vie transfrontaliers»

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023



Cet atelier, organisé par l'Eurodistrict Pamina avec la participation de la MOT, de l'Eurorégion Tyrol-Haut-Adige-Trentin et de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, s'est tenu le 11 octobre dans le cadre de la Semaine européenne des Régions et des villes.

La MOT y a présenté son projet en cours, déployé sur cinq sites pilotes aux frontières françaises, visant une meilleure prise en compte

des bassins de vie transfrontaliers. Il s'agissait d'exposer les premiers résultats des recherches visant à croiser des représentations des espaces de vie aux frontières sur la base de périmètres fonctionnels permettant une prise en compte à la fois de la gouvernance des territoires mais aussi des diverses activités à intensités multiples qui caractérisent les interactions transfrontalières. L'identification d'enjeux et de propositions d'actions par thèmes prioritaires qui

a pu être menée au cours d'une première série de brainstormings territoriaux sur sites pilotes est venue compléter une première base pour un travail juridique à venir. Cette deuxième phase du projet visera l'élaboration de propositions de différenciation de l'action publique territoriale par sites pilotes.

Le directeur de l'Eurodistrict Pamina, Patrice Harster, a pu présenter le rapport du CESER Grand Est sur les bassins de vie transfrontaliers qui vient d'être publié. La directrice du GECT Eurorégion Tyrol-Haut-Adige-Trentin Elisa Berto a mis en avant l'intégration de la coopération au sein du bassin de vie transfrontalier italo-autrichien et enfin, le directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Loïc Delhuvenne, a fait part du travail sur le terrain des services du GECT afin de rendre compte, au travers de cartes interactives, des réels besoins, attaches et enjeux communs liés aux domaines de coopération quotidienne des citoyens du bassin de vie transfrontalier de l'Eurométropole.

[Plus d'infos](#) →



## L'ECBM relancé

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Bloquée depuis trois ans au Conseil, la proposition législative instituant un «mécanisme pour lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier», initiée par la Commission européenne, est aujourd'hui relancée. Le Parlement demande à la Commission de présenter une proposition législative révisée. La Commission dispose de trois mois pour donner sa réponse.

### RAPPORT DU DÉPUTÉ EUROPÉEN SANDRO GOZI ADOPTÉ

Le rapport du député Sandro Gozi visant à simplifier ce mécanisme a été adopté par le Parlement européen en session plénière le 14 septembre.

A cette occasion le député a déclaré que cette nouvelle proposition rebaptisée «BridgEU» illustre les efforts déployés «pour relayer les aspirations et besoins de 150 millions de citoyens européens vivant dans des régions frontalières, et pour briser le mur bureaucratique, invisible mais omniprésent, qui affecte leur vie quotidienne. Ignorer les barrières qui entravent ces territoires a un coût élevé : 400 milliards d'euros et quatre millions d'emplois perdus chaque année,

nonobstant la privation de l'accès à leurs droits fondamentaux pour ces citoyens. Le Parlement a prouvé son unité et utilisé ses prérogatives constitutionnelles pour demander l'adoption d'une proposition législative. Nous appelons désormais la Commission et le Conseil à rouvrir les négociations dès que possible».

### AVIS COMITÉ EUROPÉEN DES RÉGIONS (CDR) ÉGALÉMENT ADOPTÉ

L'avis du CdR «European Cross-Border Mechanism 2.0» (rapporteur : Magali Altounian, expert : MOT) a été expert a lui aussi été définitivement adopté en session plénière le 10 octobre 2023. Dans son communiqué de presse, le CdR souligne que «les régions et les villes demandent une nouvelle proposition pour établir un mécanisme transfrontalier européen qui surmonte les vetos des États membres». «Dans l'avis qu'il a adopté lors de sa session plénière du 10 octobre, le CdR invite l'Union européenne et les États membres à redoubler d'efforts pour réduire ces obstacles et répondre aux besoins spécifiques des citoyens vivant dans les régions transfrontalières, et à exploiter pleinement le potentiel du marché unique européen. Les responsables régionaux et locaux demandent également la mise en place de points de coordination transfrontaliers dans tous les États membres et une participation adéquate à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles mesures».

### POSITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Lors du débat au Parlement européen sur la modification du règlement, la Commissaire Elisa Ferreira a affirmé la position de la Commission européenne :

- «La Commission envisage avec détermination de modifier sa proposition de 2018, de la simplifier, de renforcer l'approche basée sur le volontariat et au «cas par cas» du mécanisme, de définir clairement son champ d'application à des projets transfrontaliers spécifiques, de s'appuyer sur le soutien du Parlement européen, ainsi que d'aborder les difficultés soulevées au sein du Conseil, afin que les négociations puissent être relancées dès que possible.

- La Commission partage l'idée que ce nouvel outil «prêt à l'emploi», en parallèle des structures de coopération existantes, faciliterait la recherche de solutions aux obstacles transfrontaliers [...].

- La Commission partage également le point de vue selon lequel la désignation de points de coordination dans chaque État membre pourrait créer un réseau efficace pour le partage des connaissances et le développement des capacités.»

### APPEL DE LA CE

Dans le contexte de la procédure législative, la Commission européenne a publié un «appel à contributions» de son initiative «Faciliter les solutions aux frontières»: les parties prenantes ont été invitées à fournir des éléments pertinents qui montrent la nécessité d'un outil juridique européen pour résoudre les obstacles.

[Plus d'infos](#) →



# Avis du CdR : «Stimuler une coopération transfrontalière durable et effective avec nos voisins»

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023



Un avis du Comité des Régions, voté en session plénière le 29 novembre, porte sur la coopération des régions de l'UE avec les pays voisins.

Il a été élaboré par la rapporteuse Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée régionale de Corse, qui a déclaré à cette occasion : «L'Europe est confrontée à une série de crises simultanées, allant de la guerre en Ukraine provoquée par la Russie au conflit au Moyen-Orient, en passant par la crise migratoire en Méditerranée et le changement climatique. Dans ce contexte critique, il est impératif de renforcer la coopération transfrontalière terrestre et maritime pour promouvoir la paix, la cohésion et la prospérité, en instaurant la confiance et en développant des projets communs entre les régions et les autorités locales de l'UE et de ses voisins.» L'avis exhorte en ce sens les décideurs de l'UE «à accroître

le financement et l'efficacité des programmes transfrontaliers.»

### FRONTIÈRES MARITIMES

«Les villes et les régions appellent également la Commission européenne à simplifier les mécanismes de coopération territoriale existants, tels que les macrorégions et les GECT (Groupement européen de coopération territoriale), et soulignent la nécessité de mieux structurer la coopération transfrontalière maritime, étant donné que de nombreux pays voisins de l'UE sont situés dans le bassin méditerranéen. Pour de nombreuses îles, la coopération territoriale en général - et la coopération transfrontalière en particulier - est vitale pour maintenir les liens avec l'UE continentale et avec leurs voisins.»

[Plus d'infos](#) →

## Mobilité et infrastructures : la MOT présente à la conférence annuelle d'ITEM

PUBLIÉ EN DÉCEMBRE 2023

Jean Peyrony, directeur général de la MOT, est intervenu lors de la conférence annuelle d'ITEM qui s'est tenue le 17 novembre 2023, à La Haye. Cette conférence a porté sur le thème de la mobilité et des infrastructures ainsi que sur la question de l'interdépendance dans ce domaine entre les approches transnationales et transfrontalières. A travers l'Europe, les corridors de transport transfrontaliers sont souvent caractérisés par leur nature transnationale : liaisons ferroviaires, voies navigables intérieures, liaisons portuaires, etc. Mais trop souvent, l'accent est mis sur la dimension nationale au détriment de la région frontalière, alors même qu'au sein de ces corridors, on se heurte à la frontière. La conférence a mis en évidence que «déployer des instruments et des structures de gouvernance transfrontalières était le seul moyen de renforcer ce lien indispensable entre le 'transfrontalier' et le 'transnational'».



[Plus d'infos](#) →

# LA DOC.

## LES PUBLICATIONS DE LA MOT



### RAPPORT Rapport d'activité de la MOT

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

[Plus d'infos](#) →



### NOTE DE SYNTHÈSE - 4ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSITION ÉCOLOGIQUE TRANSFRONTALIÈRE :

## « Comment mieux impliquer les citoyens dans la transition écologique des territoires transfrontaliers ? »

PUBLIÉ EN JUILLET 2023 [RÉSERVÉ AUX ADHÉRENTS]

[Plus d'infos](#) →



### FICHE PROJET BABYLINGUA – crèche franco-allemande

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

[Plus d'infos](#) →



### FICHE PROJET Le Bi-Bus – réseau transfrontalier de bibliothèques urbaines

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

[Plus d'infos](#) →



### FICHE PROJET Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim

PUBLIÉ EN JUILLET 2023

[Plus d'infos](#) →



### FICHE PROJET Strasbourg – Kehl: utiliser la chaleur de récupération industrielle par-delà la frontière

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Plus d'infos →



### FOCUS THÉMATIQUE Les ruralités transfrontalières

PUBLIÉ EN OCTOBRE 2023

Plus d'infos →



### FICHE PROJET Mageteaux : limiter les risques d'inondations à la frontière franco-belge

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Plus d'infos →



### FOCUS THÉMATIQUE Coopération transfrontalière : résoudre les obstacles

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

Plus d'infos →



### FICHE PROJET PITER ALPIMED : imaginer collectivement les Alpes de la Méditerranée

PUBLIÉ EN NOVEMBRE 2023

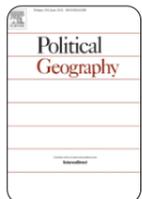
Plus d'infos →

## AUTRES PUBLICATIONS



### Le Lyon-Turin ferroviaire et l'aménagement du territoire

EMMANUEL PETOUD, ED. L'HARMATTAN, 2023



### Border studies at 45

OLIVIER WALTHER, ANNE-LAURE AMILHAT-SZARY, CHIARA BRAMBILLA, EMMANUEL BRUNET-JAILLY, MARTIN KLATT, JUSSI LAINE, PUBLIÉ DANS : POLITICAL GEOGRAPHY, VOL. 104, ED. ELSEVIER LTD., 2023



### Portrait de frontaliers : Chiffres et enjeux

AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE (AGURAM), EUROMÉTROPOLE DE METZ, 2023



### Aux confins de la Suisse : 36 lieux le long de la frontière

FABRICE GROSSENBACHER, ED. FAVRE, MAI 2023



### TA2023 pilot action «Cross-Border Spatial Planning – A vision for a zero-carbon cross-border functional region»

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG, 2023



### Toolkit on Models of Border Management and Perception in the EU: 5 Case Studies

FRONTEM NETWORK, EURO-INSTITUT, UNIVERSITÉ DE STRASBOURG – SCIENCES PO, 2023



### Borders in Globalization Review (BIG\_Review): Academic and artistic explorations of borders in the 21st century

VOLUME 4, ISSUE 2, 2023



### European territorial cooperation towards territorial cohesion?

ARTICLE DE EDUARDO MEDEIROS, JAMES SCOTT, RICARDO FERREIRA, PASCAL BOIJMANS, NATHALIE VERSCHELDE, MARTIN GUILLERMO-RAMÍREZ, OCSKAY GYULA, JEAN PEYRONY, ANTHONY SOARES. PUBLIÉ DANS : «REGIONAL STUDIES», ED. ROUTLEDGE TAYLOR & FRANCIS GROUP, 2023

mot AVEC CONTRIBUTION DE LA MOT



### Transfrontalier et Transition écologique : Comment s'organisent les territoires transfrontaliers face aux enjeux de la transition écologique ?

ACTES DU SÉMINAIRE DU 29 MARS 2023, INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IGEDD)



### [Rapport final et fiches synthétiques] Projet pilote d'aménagement du territoire franco-allemand (MORO)

BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG (BBSR) IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (BBR), AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT), JUIN 2023



### Cross-border mobility: Rail or road? Space-time-lines as an evidence base for policy debates

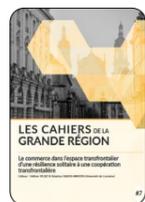
DOMINIK BERTRAM, TOBIAS CHILLA, STEFAN HIPPE. PUBLIÉ DANS : JOURNAL OF BORDERLANDS STUDIES, ED. TAYLOR AND FRANCIS GROUP, AOÛT 2023



### Face aux Grands Défis

FONDATION IDEA, SEPTEMBRE 2023.

mot UN CHAPITRE ENTIER CONSACRÉ AU TRANSFRONTALIER - AVEC CONTRIBUTION DE LA MOT



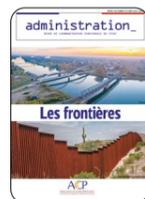
### Le commerce dans l'espace transfrontalier d'une résilience solitaire à une coopération transfrontalière

LES CAHIERS DE LA GRANDE RÉGION, N°7, SEPTEMBRE 2023



### En vingt ans, des travailleurs frontaliers plus nombreux et plus qualifiés

INSEE ANALYSES GRAND EST, NO.167, OCTOBRE 2023



### Les frontières

REVUE ADMINISTRATION, N° 279, ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 2023



### Une vision transfrontalière pour aménager le Grand Luxembourg à l'heure des transitions

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LORRAINE NORD (AGAPE), 2023



### Entre 2013 et 2022, la population augmente particulièrement autour des frontières avec la Suisse et le Luxembourg

INSEE PREMIÈRE, N°1972, NOVEMBRE 2023



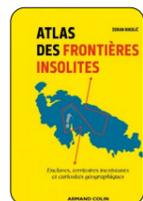
### Zoom sur... Les frontaliers, clé de la filière logement au Luxembourg

AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LORRAINE NORD (AGAPE), 2023 EDD)



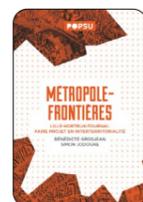
### Guide for consultations to shape the future Interreg - Toolkit - INTERREG - Post-2027

COMMISSION EUROPÉENNE, NOVEMBRE 2023



### Atlas des frontières insolites : Enclaves, territoires inexistantes et curiosités géographiques

ZORAN NIKOLIC, ED. ARMAND COLIN, 2022



### Métropole-frontières - Lille-Kortrijk-Tournai: faire projet en interterritorialité

BÉNÉDICTE GROSJEAN, SIMON JODOGNE, LES CAHIERS POPSU, ED. AUTREMENT, NOVEMBRE 2023



### Le travail frontalier en Europe : Réalités et défis

FRANZ CLÉMENT, RACHID BELKACEM, ISABELLE PIGERON-PIROTH, CHRISTIAN WILLE, ED. LARCIER, NOVEMBRE 2023



### Alpimed - Rapport d'activités 2018-2023

INTERREG ALCOTRA, 2023

**Portail documentaire**

Retrouvez toutes les publications sur la coopération transfrontalière dans le portail documentaire de la MOT. Plus de 4900 documents référencés, dont 2500 accessibles en ligne !

[Plus d'infos →](#)

Rétrospective #05  
Juillet - Décembre 2024.

Publié en Janvier 2024.  
Directeur de publication : Jean Peyrony.  
Réalisation : Domitille Ayral.

Document imprimé sur du papier recyclé.

Photos : Droits réservés.

Pour s'abonner à la newsletter :  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

Pour télécharger le document en format électronique :  
[http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user\\_upload/documents/Newsletter/PDF/MOT-Newsletter-Retrospective-5-FR.pdf](http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Newsletter/PDF/MOT-Newsletter-Retrospective-5-FR.pdf)



Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38 rue des Bourdonnais – 75001 Paris – France  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)  
tél : +33 1 55 80 56 80  
[mot@mot.asso.fr](mailto:mot@mot.asso.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

